

RAPPORT ANNUEL

sur le prix et la qualité du service public

2023

MOBILITÉS



www.creilsudoise.fr



**Terre d'Histoire,
terre d'Avenir**

TABLE DES MATIERES

1 - ENVIRONNEMENT DU RESEAU	5
1.1 - LA CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	5
1.2 - LA CONSISTANCE DE L'OFFRE	5
1.3 - MODIFICATIONS DE L'OFFRE AU COURS DE L'ANNEE 2023	6
1.4 - SYNTHESE 2023	8
1.5 - LE MATERIEL ROULANT	8
1.6 - RECENSEMENT DES ACTES D'INCIVILITE	9
1.7 - CONSOMMATION DE CARBURANT	10
2 - LA FREQUENTATION DU RESEAU	11
2.1 - EVOLUTION DE LA FREQUENTATION EN 2023	11
2.2 - MESURE DE LA PERFORMANCE DU RESEAU	12
2.2.1 - Répartition du nombre de voyages par ligne	12
2.2.2 - Répartition du nombre de voyages par jour	14
2.2.3 - Répartition du nombre de voyages par titre de transport	15
2.2.4 - Les points d'arrêt les plus fréquentés.	16
3 - LE SERVICE DE LOCATION DE VAE	16
4 - LES RECETTES EN 2023	18
4.1 - SUIVI DES VENTES EN 2023	19
4.1.1 - Le ticket unitaire	21
4.1.2 - Les carnets de voyages	21
4.1.3 - Les abonnements	22
4.1.4 - Le Pack Liberté	22
4.1.5 - Le Pass scolaire	22
4.1.6 - Le Pass Loisirs +	23
4.1.7 - Les Pass solidarité	23
5 - LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE	24
5.1 - BILAN DE LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE	24
5.2 - BILAN MENSUEL DES CONTROLES	24
6 - LA QUALITE DE SERVICE DU RESEAU	25
7 - LES ACTIONS COMMERCIALES	26
7.1 - CAMPAGNE DE COMMUNICATION ET PROMOTION DU RESEAU	26
7.1.1 - Campagne de communication sur l'offre et les modifications	26
7.1.2 - Actions /évènements	30
8 - ELEMENTS FINANCIERS	36
8.1 - TAUX DE RECETTES/DEPENSES (R/D)	36
8.2 - RATIOS D'EXPLOITATION	37
9 - LE SERVICE MOBILITES	37
9.1. - LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES	37
9.2 - LES SUBVENTIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS COLLECTIFS DE L'OISE (SMTCO)	37
9.3 - LES PRINCIPAUX DOSSIERS PILOTES 2023	38
9.3.1 - Déploiement du SISMO2	38
9.3.2 - Renouvellement du parc de véhicule	38

9.3.3 - Aménagement de points d'arrêts	38
9.3.4 - Diagnostic en roulant	38
9.3.5 - Révision de la gamme tarifaire	38
9.3.6 – Modification de l'offre de transport	38
9.3.7 - Création de nouvelles dessertes.....	39
9.3.8 - Challenge Ecomobilité Scolaire	39
9.3.9 - Infrastructures et Etudes aménagements cyclables.....	39
9.3.10 – Contribution aux projets urbains.....	40
9.3.11 – Déploiement du SIIRVE	40
9.3.12 – Logistique urbaine	40
10 - CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2024	41

AVANT-PROPOS

LE PRESENT DOCUMENT CONCERNE LE CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC LIANT L'ACSO ET RD CREIL POUR LA PERIODE DE JANVIER A DECEMBRE 2023.

LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC CONCERNE L'EXPLOITATION DES LIGNES DESSERVANT LES COMMUNES DE :

- CRAMOISY
 - CREIL
 - MAYSEL
- MONTATAIRE
- NOGENT-SUR-OISE
 - ROUSSELOY
- SAINT-LEU D'ESSERENT
 - SAINT-MAXIMIN
- SAINT-VAAST-LES-MELLO
 - THIVERNY
- VILLERS-SAINT-PAUL.

1 - ENVIRONNEMENT DU RESEAU

1.1 - LA CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

En septembre 2019, le contrat de Délégation du Service Public « Mobilités » a été renouvelé, afin d'inclure la partie de réseau « PSO transports ».

Depuis septembre 2019 et jusqu'au 31 août 2026, un nouveau contrat lie la collectivité avec RD Creil, filiale de RATP Dev.

1.2 - LA CONSISTANCE DE L'OFFRE

Du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023, le réseau était composé de :

2 lignes structurantes à forte fréquence :

A (Montataire-Mairie Guy Môquet ↔ Saint-Maximin-Révolution Française)

B (Montataire-Zola ↔ Creil-Hôpital)

6 lignes de maillage complètent le réseau :

C1 (Creil-Gare via St Exupéry-Europe-Creil-Gare)

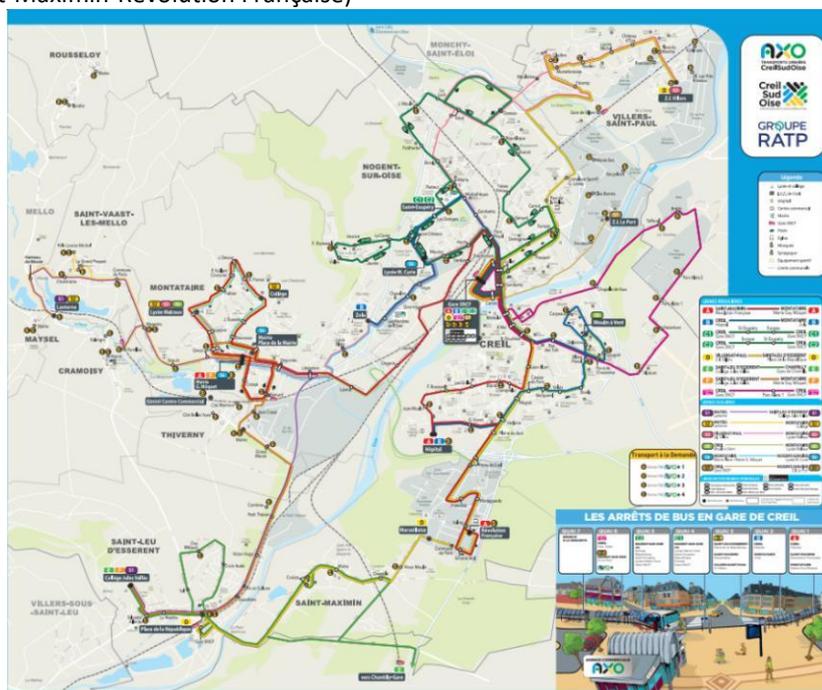
C2 (Creil-Gare via Europe-St Exupéry-Creil-Gare)

D (Villers-Saint-Paul-Z.I Villers ↔ Saint-Leu d'Esserent-Place de la République)

E (Saint-Leu d'Esserent-Collège Jules Vallès ↔ Chantilly-Gare)

F (Saint-Leu d'Esserent-Collège Jules Vallès ↔ Montataire-Mairie Guy Môquet)

Express Alata (Creil-Gare ↔ Parc Alata)



6 lignes scolaires :

S1 (Maysel-Lanterne ↔ Saint-Leu d'Esserent Collège Jules Vallès)

S2 (Maysel-Lanterne ↔ Saint-Vaast-Lès-Mello-Chantraine ↔ Montataire-Collège)

S3 (Villers-Saint-Paul-Z.I Villers ↔ Montataire-Lycée A. Malraux)

S5 (Creil-Moulin à Vent ↔ Montataire-Lycée A. Malraux)

S6 (Montataire-Mairie Place/Mairie G. Môquet ↔ Nogent-sur-Oise-Lycée M. Curie)

S7 (Creil-Gare ↔ Nogent-sur-Oise-ZI le Port)

4 services de transport à la demande :

AXO+¹ (Creil Gare vers la zone industrielle Nogent sur Oise/Villers Saint Paul)

AXO+² (Creil Gare vers le Parc Alata)

AXO+³ (Secteurs ruraux péri-urbains vers 5 points de destination (Creil Gare, Creil-Hôpital, Thiverny Ginisti, Saint Maximin Révolution Française, Montataire Mairie Guy Moquet)

1 service de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE) :

- 78 vélos à assistance électrique sont mis en location longue durée et 42 mis à disposition des communes du territoire

1.3 - MODIFICATIONS DE L'OFFRE AU COURS DE L'ANNEE 2023

1.3.1 – **DESSERTE DE L'ASSOCIATION « LE CLOS DU NID » AVEC LE SERVICE AXO+3**

Depuis septembre, un arrêt supplémentaire a été créé à proximité du centre hébergement « Le Clos du Nid » situé à Cramoisy. Cet arrêt répond à un besoin de mobilité pour des personnes en situation de handicap et favorise leur autonomie.

1.3.2 – **DESSERTE DE LA BASE AERIENNE « BA110 » AVEC LE SERVICE AXO+3**

Depuis le 1^{er} juin, le service AXO+3 a été étendu à la base aérienne de Creil pour répondre aux besoins de mobilité des 2 500 salariés du site. La BA110 est l'un des plus gros contributeurs en versement de mobilité de l'ACSO et ne disposait pas d'offre de transport par le réseau AXO.

Après seulement un mois de fonctionnement, la BA110 se positionnait parmi les arrêts d'origine les plus fréquentés sur l'ensemble des services AXO+.

Ces bons résultats démontrent une réelle demande de mobilité des agents de la base (dont une partie réside sur place) et sont le fruit d'un partenariat efficace entre le commandement de la base et l'ACSO.

1.3.3 – **DESSERTE DE LA RECYCLERIE AVEC LE SERVICE AXO+1**

Depuis le 4 septembre 2023, la recyclerie située à Villers-Saint-Paul est désormais desservie par le service AXO+1. Elle permet aux usagers de pouvoir se rendre directement à la recyclerie qui était auparavant desservie par l'arrêt de transport à la demande « Marais Sec » se situant à 300 mètres.

1.3.4 – **MODIFICATION DE L'OFFRE A LA RENTREE**

Afin de compenser les surcoûts liés à l'exploitation, l'offre de transport a été revue. Cette modification d'offre est entrée en vigueur à la rentrée 2023 :

- Réduction de l'offre le samedi et en été,
- Suppression d'une course à 21h sur les lignes régulières A, B, C1, C2 et D,
- Une fréquence de passage des bus renforcée sur les lignes E et F.

L'objectif de ce travail est de maintenir, en dépit de l'augmentation forte des coûts, un niveau de service optimal en maintenant les moyens matériels et humains sur les secteurs et périodes de la journée et de l'année nécessitant un certain niveau de desserte en transport collectif, tout en générant une économie des coûts.

1.3.5 – **ARRETS RUE JEAN JAURES A CREIL**

Suite aux travaux de la rue Jean Jaurès, l'emplacement de l'arrêt « Jean Jaurès » à Creil a été déplacé en septembre à proximité du supermarché Yattoo. Il est désormais accessible aux PMR et maintient une desserte à proximité des habitations, des commerces et de la structure des Compagnons du Marais.

L'arrêt « Lingerie » situé à 150 mètres a fusionné avec le nouvel emplacement de l'arrêt « Jean Jaurès » pour permettre une augmentation de la vitesse commerciale.

1.3.6 - **SERVICE VELOS AXO - REDUCTION DU COUT DE LA CAUTION ET BAISSSE DES TARIFS**

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 060-216001743-20241223-08DELDICM161224-DE



En 2023, afin de redynamiser le service location vélos, l'ACSO et ses partenaires ont mis en place un plan d'actions. L'une des actions proposées est la réduction du coût de la location des vélos, ce qui a entraîné une baisse des tarifs de location.

1.4 - SYNTHESE 2023

Les chiffres 2023 relatifs à l'offre et à la fréquentation (nombre de validations) du réseau de transports urbain de l'ACSO sont les suivants :

	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Déplacements	3 144 635	1 843 232	2 686 992	3 128 224	3 224 019	+3%
Kilomètres	1 511 290	1 327 100	1 479 754	1 645 197	1 648 074	-

Le nombre de validations a progressé de 3% en 2023, alors même que le système billettique qui relève le nombre de validations n'a pas été pleinement opérationnel suite au passage au programme SISMO2 (cf. page 11). Le niveau atteint dépasse celui d'avant COVID.

L'offre du nouveau réseau est plus dense. Ainsi le nombre de kilomètres annuels produits par le délégataire et son sous-traitant est resté stable en 2023, l'offre n'ayant pas connu de modifications majeures comme en 2022.

1.5 - LE MATERIEL ROULANT



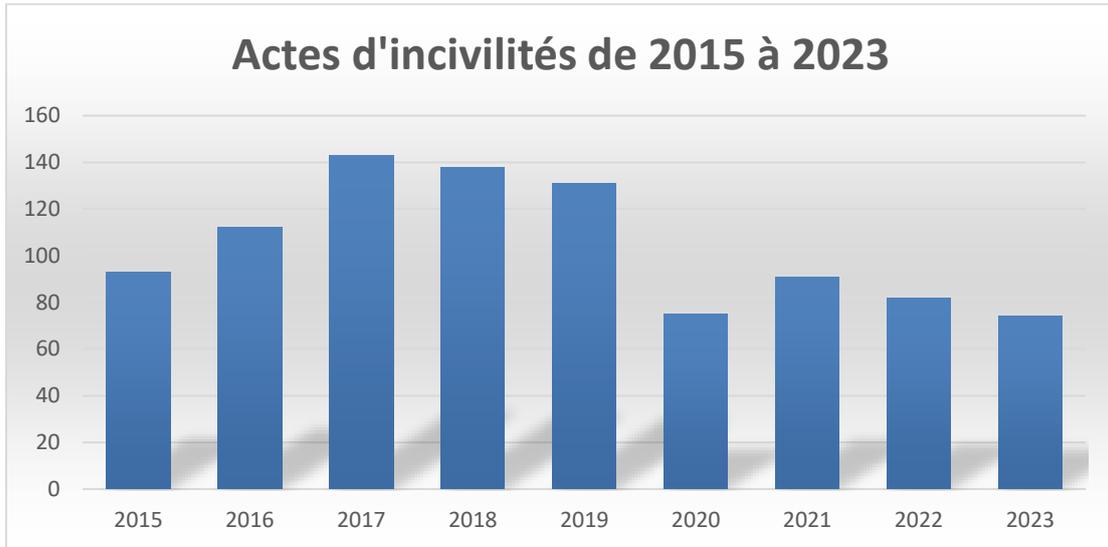
61 véhicules sont nécessaires pour l'exploitation du nouveau réseau AXO, soit une augmentation de 5 véhicules :

- **31** appartiennent à l'ACSO (7 bus articulés et 24 bus standards) ;
- **30** sont en sous-traitance (9 autobus, 10 autocars et 11 autres véhicules)

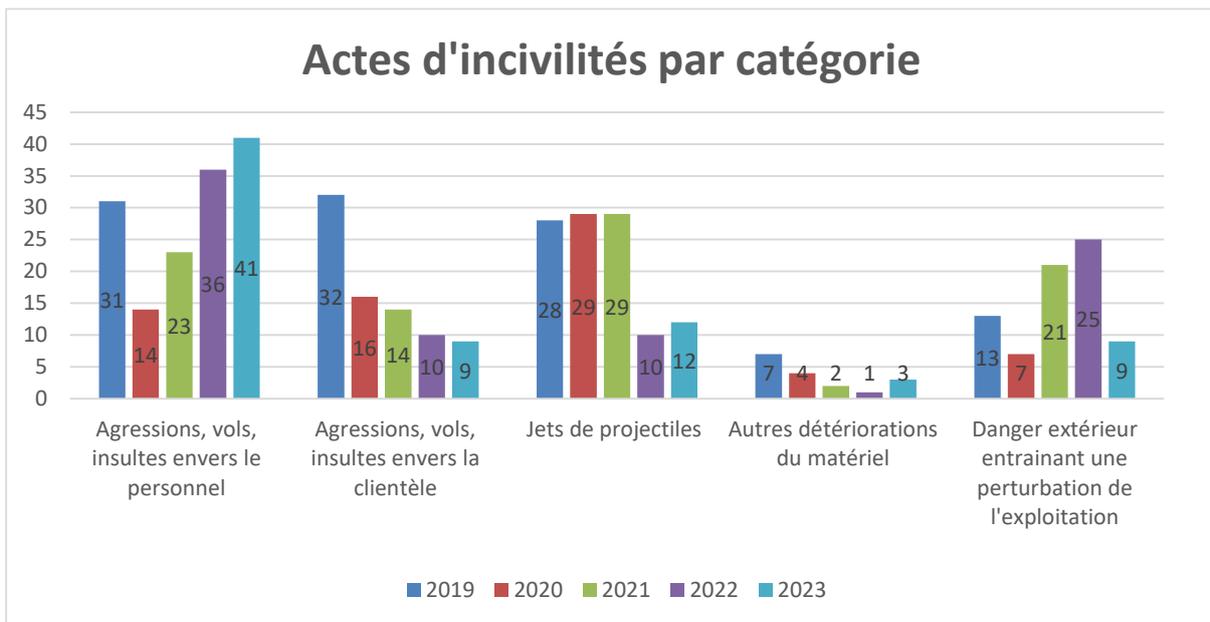
L'âge moyen du parc d'autobus de l'ACSO est de **9,4 ans** au 31 décembre 2023, supérieur (8,2) à la moyenne nationale¹.

¹ UTP – Le parc des véhicules -1^{er} janvier 2022

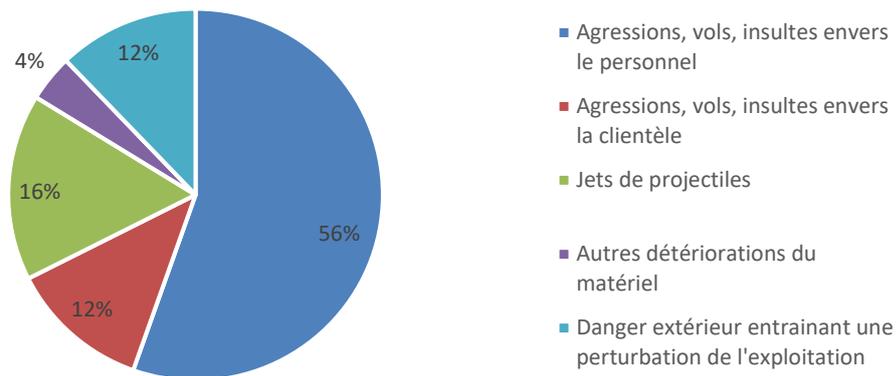
1.6 - RECENSEMENT DES ACTES D'INCIVILITE



74 signalements d'actes d'incivilités ont été enregistrés en 2023 contre 82 en 2022 et 91 en 2020. Le nombre d'actes d'incivilités n'a pas été aussi bas depuis dix ans et la tendance reste à la baisse.



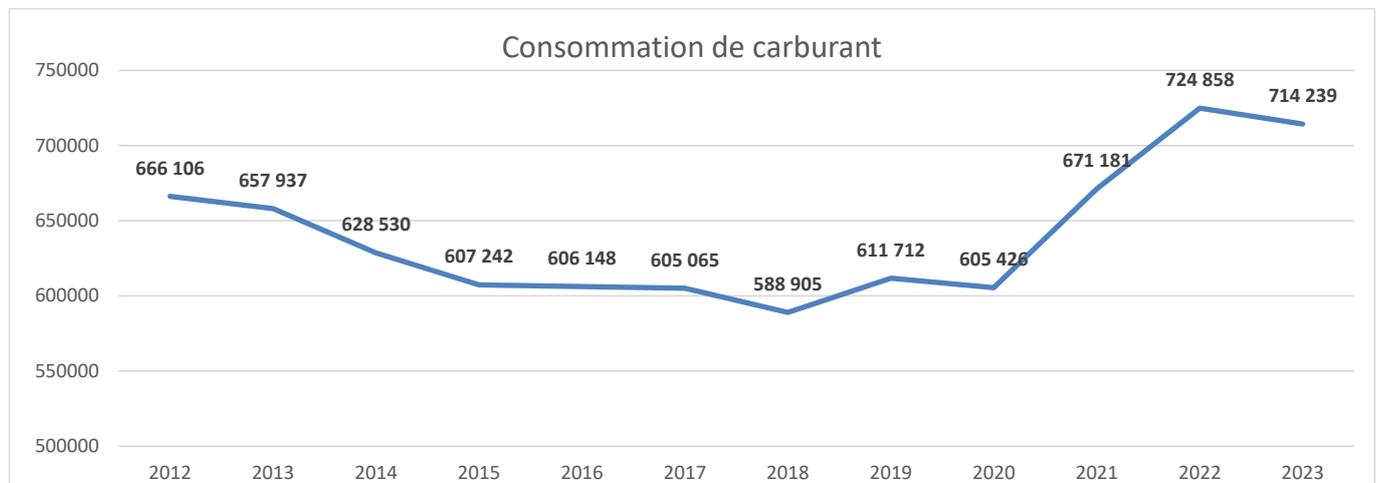
Actes d'incivilités détaillés - 2023



On assiste depuis deux exercices à une baisse marquée des jets de projectiles ainsi qu'à une baisse progressive des actes d'incivilité à l'encontre de la clientèle.

En revanche, le nombre d'actes délictueux à l'égard des agents du délégataire est en augmentation forte. Trois actes de violence physique, dont deux ayant entraîné un arrêt médical de travail sont à déplorer en 2023. Les insultes représentent la grande majorité des faits recensés.

1.7 - CONSOMMATION DE CARBURANT



Au cours de l'année 2023, les véhicules de RD Creil ont consommé **714 239 litres** de gasoil soit une baisse par rapport à l'année 2022 de 1%. Cette baisse est probablement due à la mise en service de véhicules neufs moins gourmands. Ainsi, la consommation moyenne de gasoil par véhicule exploité par RD Creil (hors sous-traitance) sur cette période, est de **45.1L/100km**, soit une baisse par rapport à l'année 2021 (45.40L /100km).

Les véhicules exploités par le sous-traitant CFTM ont consommé en 2023 **141 556 litres de gasoil**, cette consommation intègre à la fois l'exploitation du réseau de transport et l'exploitation des circuits scolaires des villes, soit une consommation moyenne de gasoil de 31,75l/100km. Cette différence par rapport à la consommation de RD Creil est liée à l'hétérogénéité du parc qui est composé de véhicules légers, d'autocars, de minibus et d'autobus.



2 - LA FREQUENTATION DU RESEAU

2.1 - EVOLUTION DE LA FREQUENTATION EN 2023

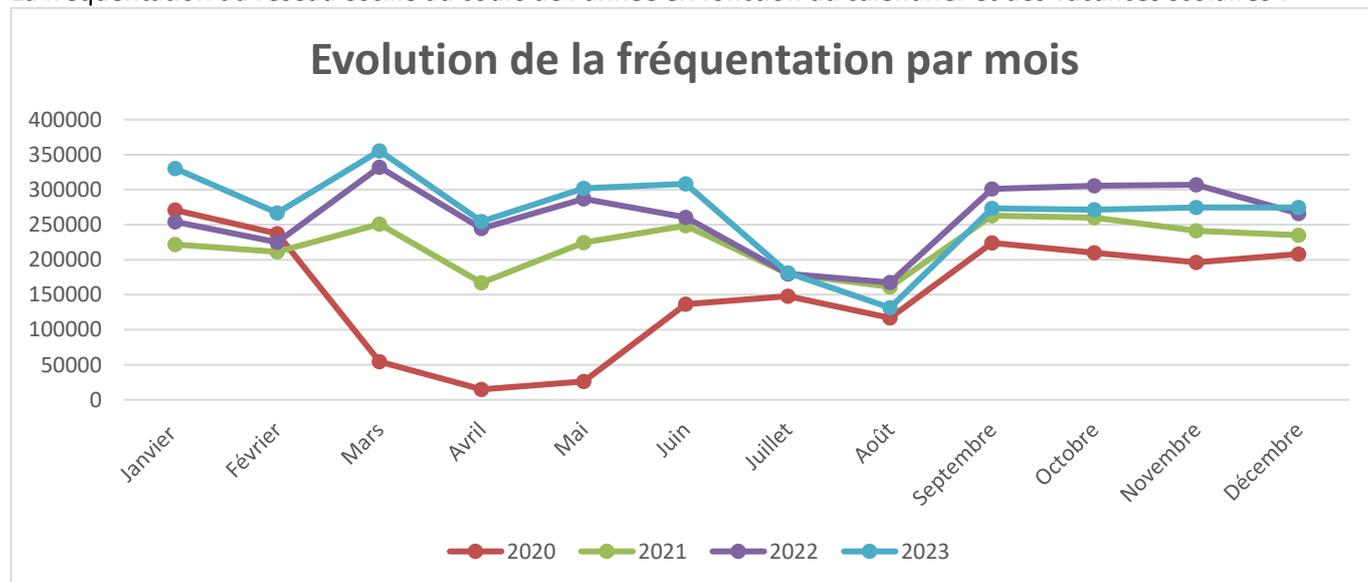
Nota Bene : Les chiffres de validations détaillées ci-après reposent sur les remontées billettique. Comme exposé ci-avant, ces dernières ont subi des perturbations importantes au moment de la bascule vers le SISMO2, engendrant une perte de validations qu'il est particulièrement difficile de retracer. En d'autres termes, ces chiffres sont sous-évalués au regard de la réalité constatée sur le terrain.

La fréquentation est estimée en se basant strictement sur le nombre de validations ou de ventes de titres unitaires.

En 2023, **3 224 019**² voyages ont été enregistrés par l'intermédiaire de la billettique sur le réseau de transport urbain de l'ACSO, soit une augmentation de 3% par rapport à 2022 et une augmentation de 20% par rapport à 2021.

	Année 2023	Année 2022	Année 2021	Année 2020	Année 2019	Année 2018	Année 2017	Variation 2022/2023
Nombre de voyages Semaine	2 849 938	2 772 999	2 372 689	1 623 972	2 757 688	2 752 918	2 920 267	+ 3%
Nombre de voyages Samedi	313 808	306 181	249 479	184 468	328 510	324 048	310 175	+ 2%
Nombre de voyages Dimanche	60 272	51 698	42 700	29 453	58 437	59 501	53 847	+ 16%

La fréquentation du réseau oscille au cours de l'année en fonction du calendrier et des vacances scolaires :



La fréquentation du réseau a connu trois temps en 2023.

De janvier à juin, elle est restée au-dessus des niveaux constatés les années précédentes, dans la continuité d'une tendance à la hausse enclenchée en 2022.

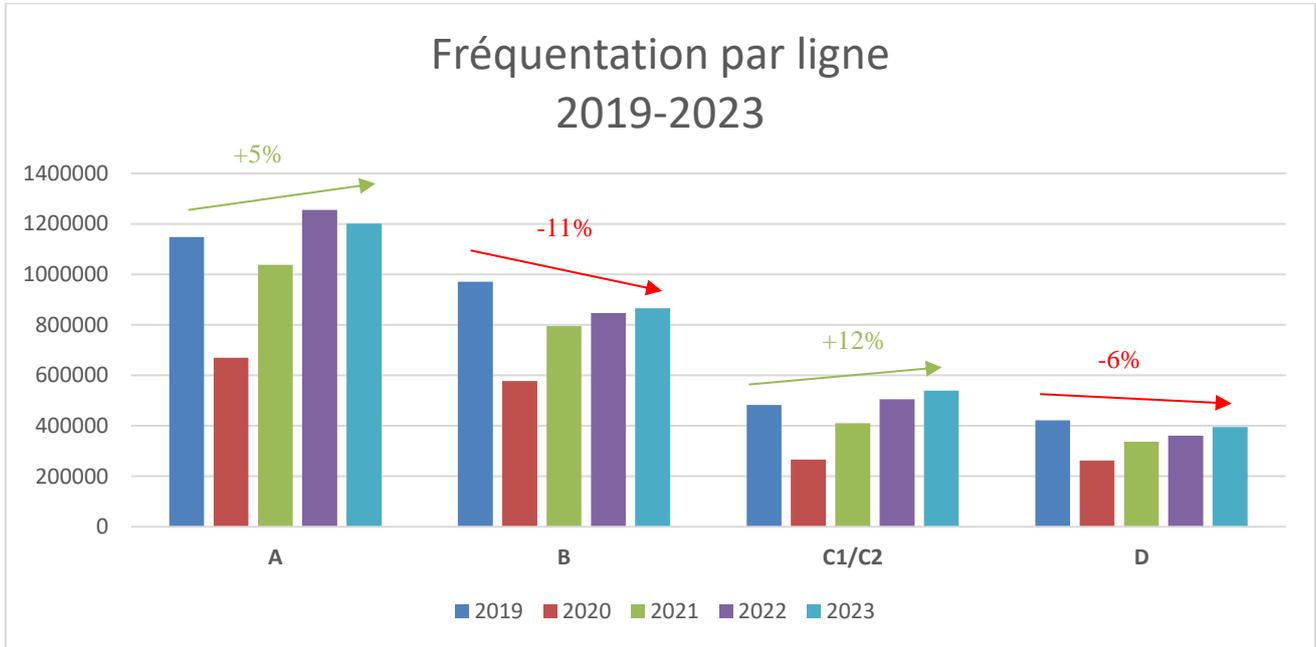
En juillet et août, le changement de système de billettique (SISMO2) a fait chuter le nombre de validations en dessous de celles de 2022. Néanmoins, cette constatation doit être tempérée par les dysfonctionnements techniques rencontrés (pupitres et valideurs ponctuellement inopérants), qui n'ont pas permis de dresser un bilan exhaustif des validations.

² Dont 77 107 validations via tickets SMS et M-tickets

L'augmentation des tarifs des titres en septembre explique largement la baisse du nombre de validations jusqu'au mois de novembre. Cette baisse est enrayée en décembre, le niveau de fréquentation repasse en effet au-dessus du niveau de 2022.

2.2 - MESURE DE LA PERFORMANCE DU RESEAU

2.2.1 - REPARTITION DU NOMBRE DE VOYAGES PAR LIGNE

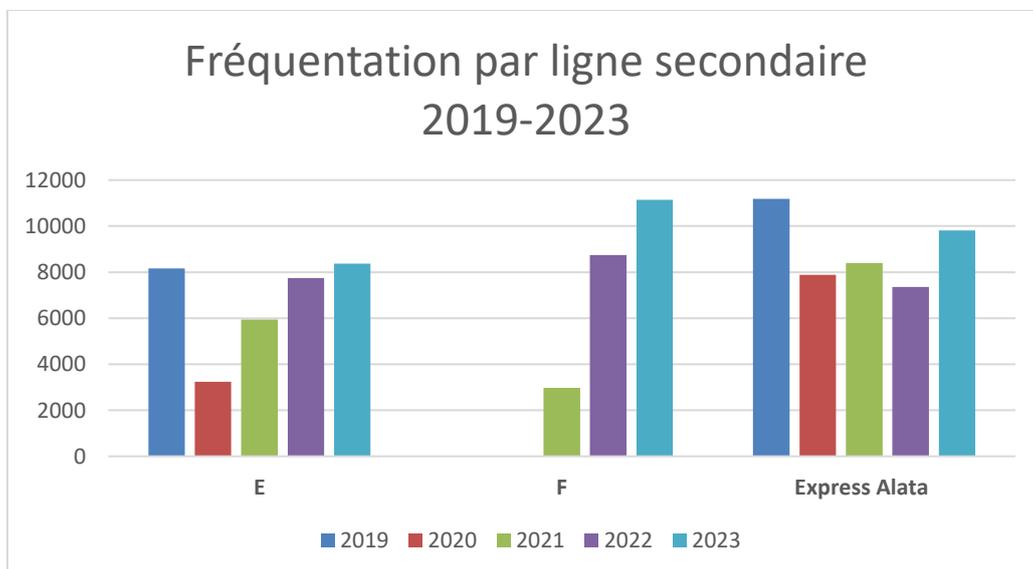


La tendance générale concernant l'évolution de la fréquentation des lignes régulières laisse apparaître deux cas de figure différents.

Les lignes A et C1/C2 bénéficient d'une bonne dynamique de croissance, respectivement de +5% et de +12% par rapport à 2019. La forte remontée opérée en 2022 s'est poursuivie en 2023 pour la ligne C1/C2.

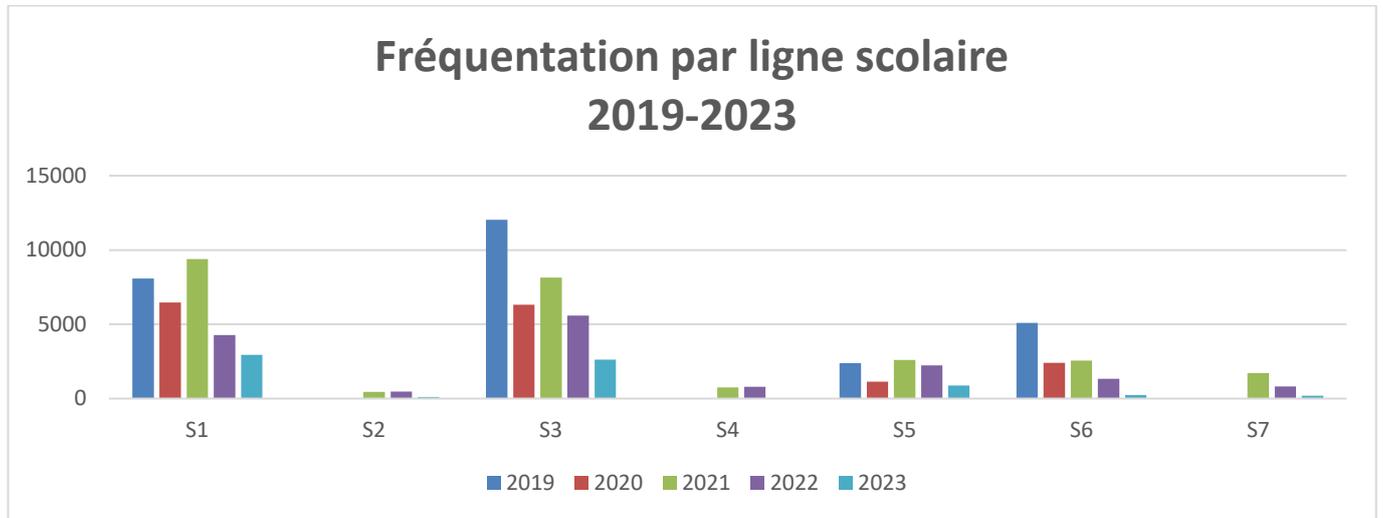
La ligne A, en revanche, a vu sa fréquentation baisser de 4% par rapport à 2022. Par ailleurs, le niveau de validations des lignes B et D reste inférieur aux chiffres de 2019, avec une très légère progression au regard de 2022.

Les 4 lignes desservant le centre urbain de l'ACSO restent les lignes les plus fréquentées. Les deux lignes les plus empruntées du réseau sont la ligne A (38%) et la ligne B (27%). Elles représentent à elles seules près des deux-tiers de la fréquentation totale du réseau.





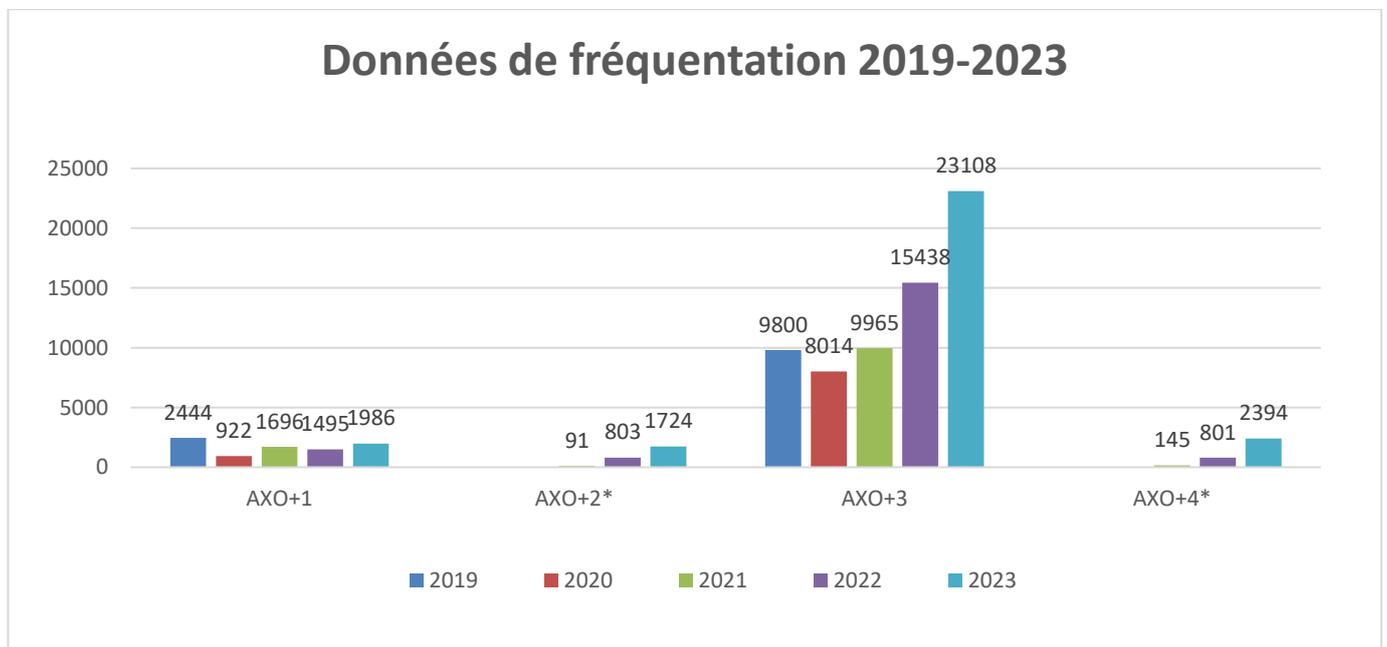
Pour ce qui concerne les lignes régulières dites secondaires, la fréquentation est en augmentation par rapport à l'an dernier. C'est le cas en particulier de la ligne Express Alata (+25%) et de la ligne F (+22%), alors même que l'offre a été réduite sur cette dernière. C'est le cas également pour la ligne E, qui voit pourtant sa fréquentation progresser de 8%.



Pour l'année 2023, la fréquentation des lignes scolaires est en baisse de 55%.

Ce résultat est à considérer avec prudence, alors même que le nombre de collégiens, par définition captif, a augmenté en 2023 de 2% sur l'agglomération et que le nombre de Pass scolaires est en augmentation.

Cette baisse est probablement à mettre en lien avec les problèmes de billetterie et remontées de validations.



*(mise en place à partir du 29/03/2021)

AXO+3 est le service le plus fréquenté avec 23 108 personnes transportées en 2023, cela représente 79% des 29 212 usagers du service AXO+.

La fréquentation du service AXO+3 a notamment augmenté suite à la nouvelle desserte de la BA110 à Creil. D'autre part, les trois autres services ont également vu leur fréquentation croître en 2023.

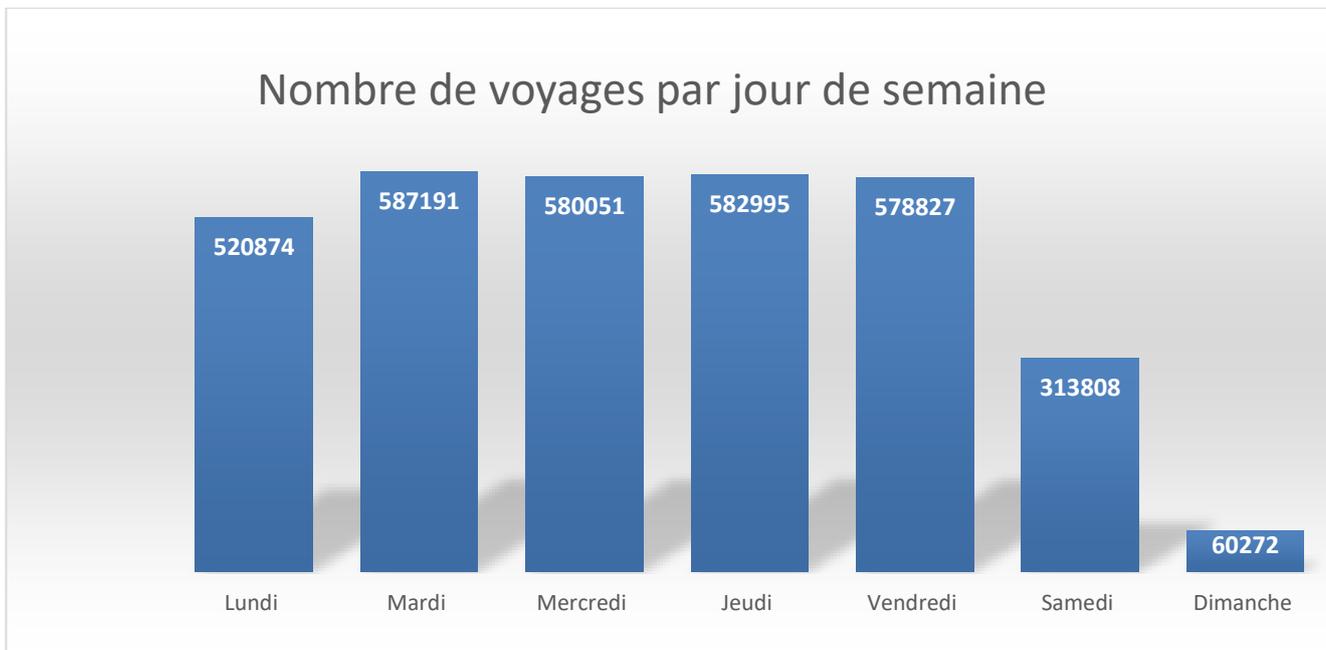
AXO+ - Evolution par mois



Le nombre de personnes transportées sur l'année 2023 est resté stable pour la majorité des services malgré une baisse sur les congés d'été et une importante hausse à la rentrée de la fréquentation du service AXO+3.

Ces services continuent de rencontrer un succès auprès des usagers des secteurs desservis.

2.2.2 - REPARTITION DU NOMBRE DE VOYAGES PAR JOUR

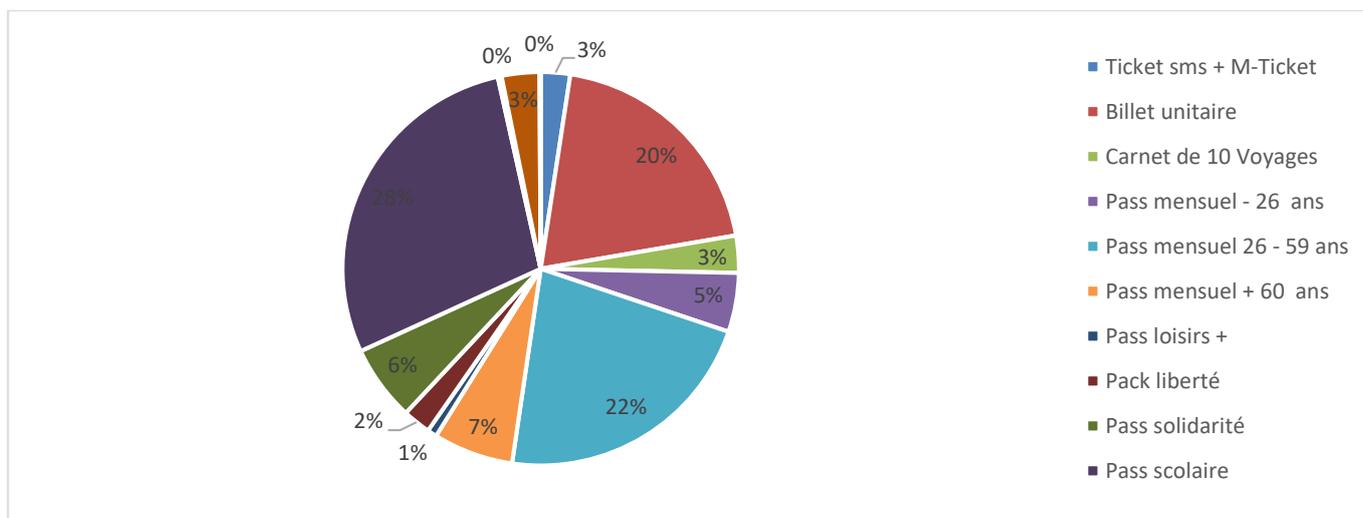


La répartition de la fréquentation selon le type de jour de la semaine est similaire à celles de 2022 et de 2021.

Du lundi au vendredi, elle oscille entre 16% et 18%, puis baisse à 10% le samedi (reste constant à l'année 2022).

La fréquentation du dimanche est faible (2%) et n'a pas évolué par rapport à 2022. Il faut néanmoins rappeler que l'offre du dimanche est réduite en fréquence et dans ses itinéraires.

2.2.3 - REPARTITION DU NOMBRE DE VOYAGES PAR TITRE DE TRANSPORT



L'augmentation de la gamme tarifaire opérée en septembre 2023 a impacté les pratiques des clients du réseau AXO. Ainsi, le ticket unitaire, cumulé au SMS Ticket et au M-Ticket, qui ont subi une hausse tarifaire de 30%, ne représentent plus que 22% des voyages sur le réseau, contre 24% en 2022 et il est probable que cette tendance s'intensifie dans les années à venir.

	N	N-1	Evolution %
BU	641 196	684 910	-6,38%
Pass Mensuel - 26	156 297	141 801	10,22%
Pass Mensuel 26 - 59	713 458	597 693	19,37%
Pass Mensuel + 60	210 680	203 397	3,58%
10 Voyages	98 369	107 995	-8,91%
MTICKET + SMS	77 107	53 087	45,25%
PASS LOISIRS +	25 093	30 965	-18,96%
PACK LIBERTE	73 582	73 533	0,07%
PASS SOLIDARITE	200 924	200 790	0,07%
ABT SCOLAIRE	915 003	793 758	15,27%
P. LIBRE CIRCULATION	9 924	18 540	-46,47%
COMPTAGE	99 284	215 169	-53,86%
CORRESPONDANCE	3 102	6 586	-52,90%
TOTAL	3 224 019	3 128 224	3,06%

Cette tendance profite largement aux abonnements mensuels, en particulier à l'abonnement 26-59 ans, en progression de près de 20% en 2023.

L'élargissement de l'abonnement scolaire est un succès, puisque les déplacements ont évolué de plus de 15% sur quatre mois effectifs l'an dernier. L'usage plus fort de l'abonnement, qu'il soit commercial ou scolaire, explique aussi la baisse du nombre de voyages via les carnets 10 voyages (-9%).

En revanche, il n'a pas été constaté d'impacts sur les Pass solidarité et les packs liberté qui restent pour le moment très stables d'une année sur l'autre.

2.2.4 - LES POINTS D'ARRÊT LES PLUS FREQUENTES.

Les dix arrêts les plus fréquentés du réseau sont les arrêts suivants :

Commune	Arrêt	Evolution dans le classement	Nombre de validations	Poids des arrêts
				(%)
Creil	Gare	-	436 711	14%
Creil	Carnot	-	209 289	6%
Creil	Berthe Fouchère	-	126 246	4%
Creil	Gambetta	-	110 414	3%
Nogent-sur-Oise	Europe	+1	85 377	3%
Creil	Hôpital	+1	85 015	3%
Creil	F. Roosevelt	-2	79 128	2%
Nogent sur Oise	Lycée Marie Curie	-	71 100	2%
Creil	Moulin à Vent	-	58 641	2%
Nogent sur Oise	Médiathèque	-	58 312	2%

Ces arrêts représentent 43% de la fréquentation totale du réseau. Sept sont situés sur la commune de Creil.

L'arrêt Gare SNCF de Creil garde sa fréquentation bien supérieure aux autres arrêts puisqu'il représente à lui seul pas moins de 14% de la fréquentation totale du réseau.

Actuellement, la majorité des lignes du réseau est exploitée en étoile autour de ce pôle générateur. Les arrêts les plus fréquentés sont tous desservis par les lignes dites « fortes » du réseau.

En 2023, les dix arrêts les plus fréquentés sont restés identiques à ceux de 2022 mais avec un changement de position pour les arrêts Europe et Hôpital qui gagnent une place, au détriment de l'arrêt Franklin Roosevelt à Creil qui en perd deux.

3 - LE SERVICE DE LOCATION DE VAE

L'ACSO a acquis 120 vélos et a souhaité que ce service soit géré à la fois par RD CREIL, à l'agence commerciale pour la partie contractualisation/gestion des abonnements et par l'association AU5V dont le siège est localisé au Relais Vélo pour la partie technique/remise/entretien des VAE.

- **Les horaires du service**

Les horaires sont adaptés durant la période estivale avec une fermeture le samedi.

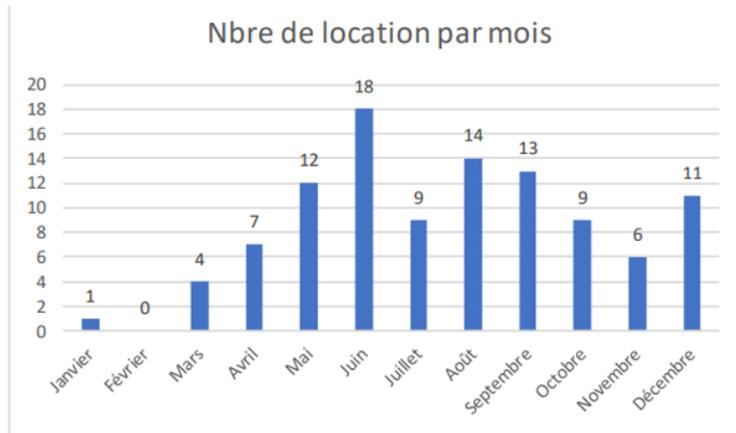
- **La fréquentation au relais vélo**

Le mercredi est la journée la plus fréquentée, suivi du jeudi alors que l'année précédente il s'agissait du vendredi. Les 2 journées les plus fréquentées sont le mercredi et le jeudi.

Lundi	Fermé
Mardi	16H30 - 19H
Mercredi	9H-12H / 16H30-19H
Jeudi	16H30-19H
Vendredi	13H-19H
Samedi	9H-12H

En 2023, le système billettique a comptabilisé 3 608 validations d'ouverture de la porte du VéloBox.

- Répartition des contrats de location



En 2023, 104 contrats de location VAE (dont 63 initiaux et 41 renouvellements) et 116 abonnements au vélobox ont été souscrits. Le printemps et l'été sont les périodes les plus propices au développement de l'activité vélo. C'est en effet sur ces périodes que 70% des contrats ont été souscrits.

- Répartition des contrats de location

- Par durée de location

42% des contrats sont d'une durée de 1 mois et 30% sont des contrats de 3 mois. Le contrat annuel, représente 13% des contrats de location, ce qui est légèrement plus élevé que l'année précédente. Sur les 43 contrats mensuels, 27 sont des contrats initiaux et 16 des renouvellements.

<i>Période d'abonnement</i>	<i>Nombre de locations</i>	
1 Mois	46	42%
3 Mois	34	30%
6 Mois	15	13%
9 Mois	1	1%
12 mois	15	13%
TOTAL	111	100%

- Par zone géographique

82% des abonnés résident sur le territoire de l'ACSO.

La majorité des abonnés habitent sur les communes de Creil, Nogent-Sur-Oise et Montataire.

Les communes plus rurales telles que Rousseloy, Maysel ne sont pas représentées et le nombre d'abonnés de Cramoisy, St Vaast Les Mello est très faible.

En 2023, 21 communes sont identifiées contre 10 en 2022 dont 9 sur le territoire de l'ACSO. Cela est le signe que le service est utilisé par des actifs ou étudiants qui ne résident pas nécessairement sur l'agglomération.

4 - LES RECETTES EN 2023

Pour 2023, les recettes commerciales réalisées s'élevèrent à **1 671 506€**, contre **1 452 024€** en 2022, soit une **augmentation de 15%**.

A noter que le montant des recettes commerciales n'avait pas atteint ce niveau depuis au moins 15 ans. Deux facteurs expliquent cette évolution : l'augmentation de la fréquentation et l'évolution de la gamme tarifaire opérée en septembre 2023 qui porte ses effets.

Les recettes commerciales collectées se répartissent entre :

- les recettes dites « de trafic », issues de la vente de titres de transport,
- les autres recettes, issues des ventes de supports billettiques (cartes billettiques / cartes Pass) et les amendes perçues via les procès-verbaux (PV).

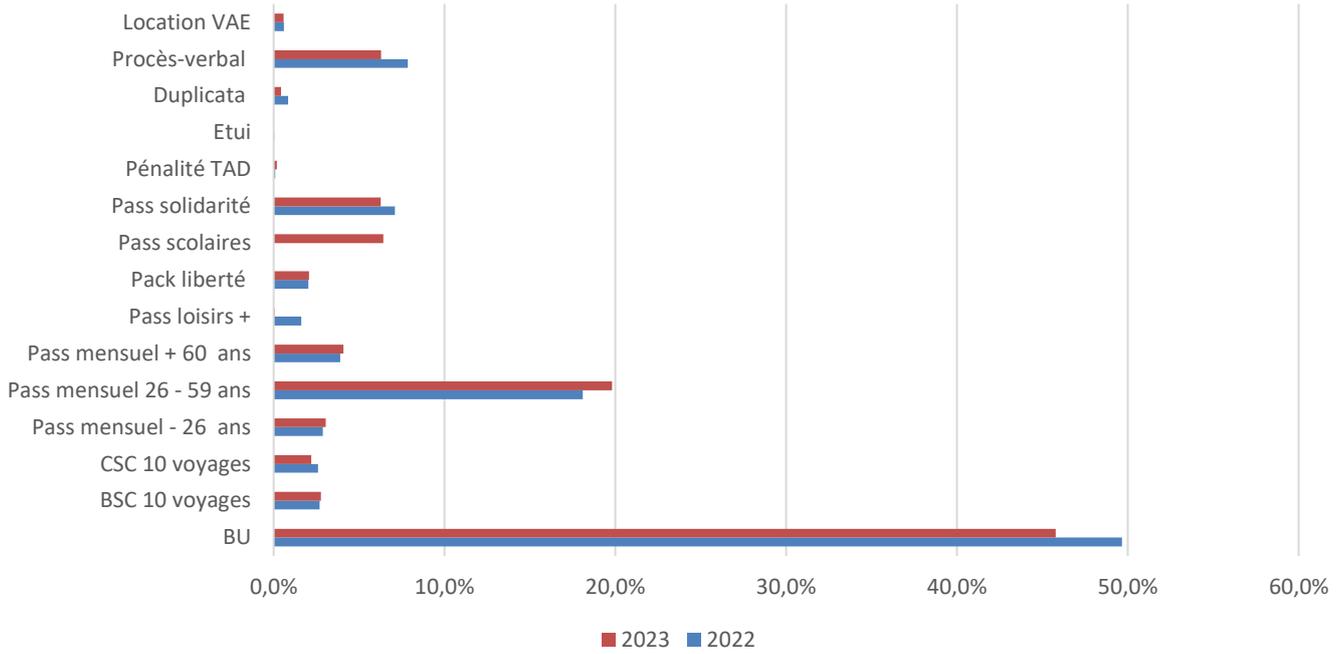
	N	N-1	Evolution %
BU	765 281	720 942	6,15%
- 26	50 825	41 866	21,40%
26 - 59	331 096	262 878	25,95%
+ 60	68 195	56 580	20,53%
BSC 10	46 254	39 050	18,45%
CSC 10	36 818	37 776	-2,54%
ETUI CSC	219	528	-58,52%
DUPLICATA CSC	7 376	12 316	-40,11%
PV	105 032	113 995	-7,86%
PASS LOISIRS +	994	23 605	-95,79%
PACK LIBERTE	34 457	29 604	16,39%
CSC ANONYME	-	-	-
PASS SOLIDARITE	104 771	102 985	1,73%
PASS SCOLAIRE	107 400	-	
PENALITES TAD	2 983	1 260	136,75%
LOCATION VAE	9 805	8 640	13,48%
TOTAL	1 671 506	1 452 024	15,12%

L'augmentation tarifaire de septembre 2023 a généré logiquement une hausse des recettes de trafic de 17%, portée par les abonnements commerciaux et scolaires.

Les perceptions de procès-verbaux ont baissé de près de 8%, en lien avec la baisse de cette activité (cf. partie 5).



Répartition des recettes commercial

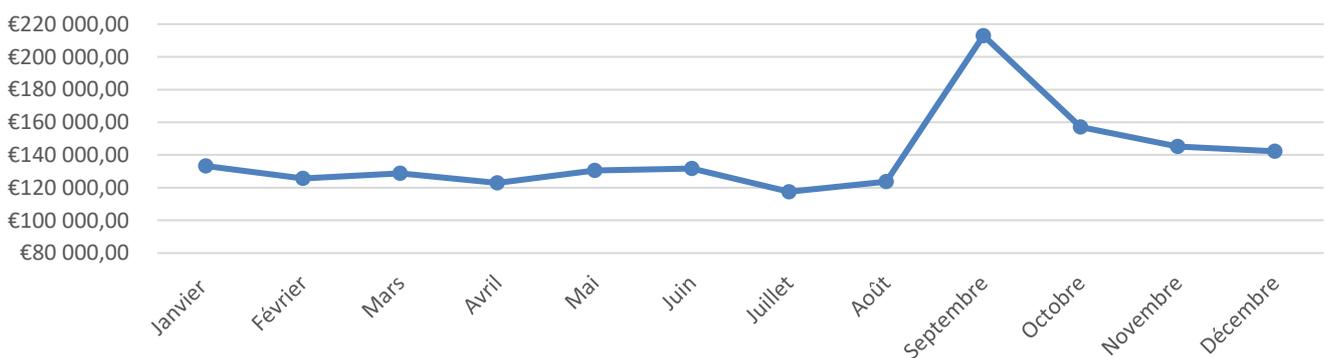


En 2023, les recettes de trafic représentent à elles seules 92% des recettes commerciales totales, chiffre stable au regard de 2022.

Comme pour l'année précédente, le ticket unitaire reste le titre le plus rémunérateur, mais en baisse de 4 points par rapport à l'an dernier (46% en 2023).

La part des recettes liées aux Pass « Mensuel » augmente et atteint 27%, soit deux points de plus que l'an dernier.

EVOLUTION DES RECETTES DE TRAFIC SUR L'ANNEE 2023 (TTC)



Les recettes perçues chaque mois sont relativement constantes entre janvier et août, entre 117 000€ et 133 000€.

La mise en place du Pass scolaire en septembre et l'augmentation des titres expliquent l'augmentation très forte du mois de septembre, puis du niveau plus important de recettes perçues sur le dernier trimestre de l'année.

4.1 - SUIVI DES VENTES EN 2023

La répartition du nombre de titres vendus par type de titres est la suivante :

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 24/12/2024



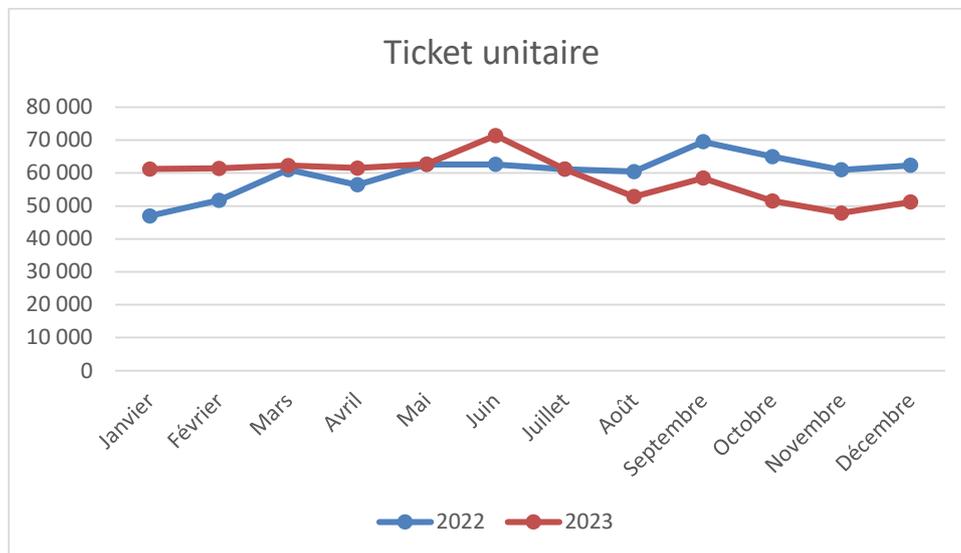
ID : 060-216001743-20241223-08DEDEC1CM161224-DE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	CUMUL	en %
BU	61 249	61 413	62 310	61 529	62 658	71 378	61 186	52 849	58 488	51 513	47 869	51 180	703 622	92,86
Pass Mensuel - 26	672	559	557	540	578	430	469	425	627	529	513	435	6 334	0,84
Pass Mensuel 26 - 59	1 749	1 610	1 568	1 442	1 777	1 411	1 367	1 446	1 621	1 769	1 726	1 466	18 952	2,50
Pass Mensuel + 60	492	526	476	463	535	459	470	532	444	527	468	424	5 816	0,77
BSC 10	910	514	523	469	449	501	547	477	515	577	504	389	6 375	0,84
CSC 10	322	577	590	531	589	608	382	336	425	292	261	327	5 240	0,69
Etui CSC	35	26	33	19	18	13	10	10	15	19	10	11	219	0,03
Duplicata CSC	136	102	104	84	104	45	13	24	71	75	90	72	920	0,12
PV	200	185	185	192	160	138	85	77	120	151	185	211	1 889	0,25
Pass Loisir+	28	27	12	11	16	4	3	17	-	-	-	-	118	0,02
Pack Liberté	20	13	14	9	8	4	29	10	8	7	4	-	126	0,02
CSC Anonyme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pass Solidarité	132	123	118	110	114	88	179	130	174	211	143	110	1 632	0,22
P. Libre Circulation	13	1	3	-	1	2	19	-	9	5	1	4	58	0,01
Pass Scolaire	180	129	131	76	92	17	377	1 091	2 996	497	301	220	6 107	0,81
Pénalités TAD	7	10	6	6	13	11	3	19	18	29	19	25	166	0,02
Location VAE	2	1	4	8	13	21	10	11	13	11	6	11	111	0,01
TOTAL	66 147	65 816	66 634	65 489	67 125	75 130	65 149	57 454	65 544	56 212	52 100	54 885	757 685	100,01

4.1.1 - LE TICKET UNITAIRE

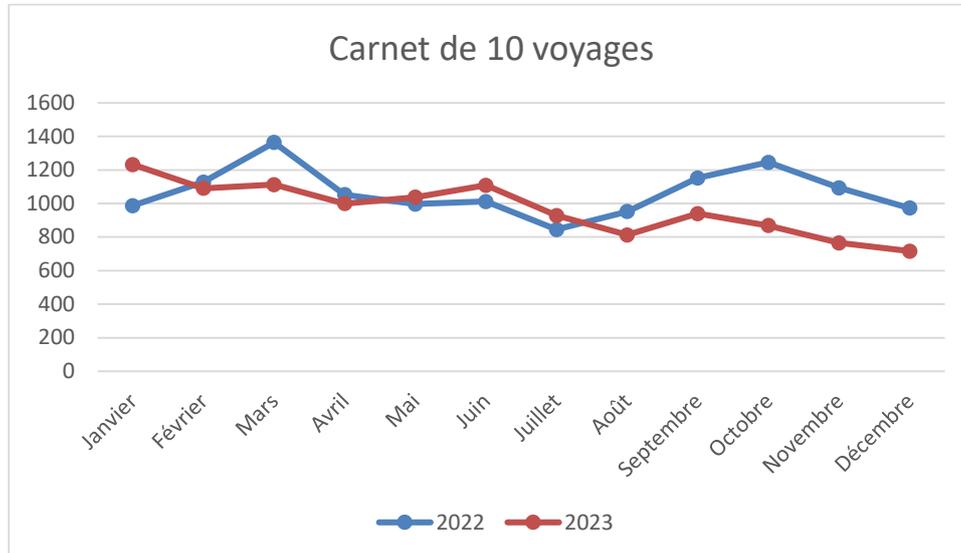
Comme pour les années précédentes, la part des ventes du ticket unitaire en volume se situe à 93%.

En 2023, les recettes (765 281€) ont augmenté de 6%, portées par l'augmentation de tarif de septembre. Les volumes de ventes sont en effet en baisse de 2% sur l'année :



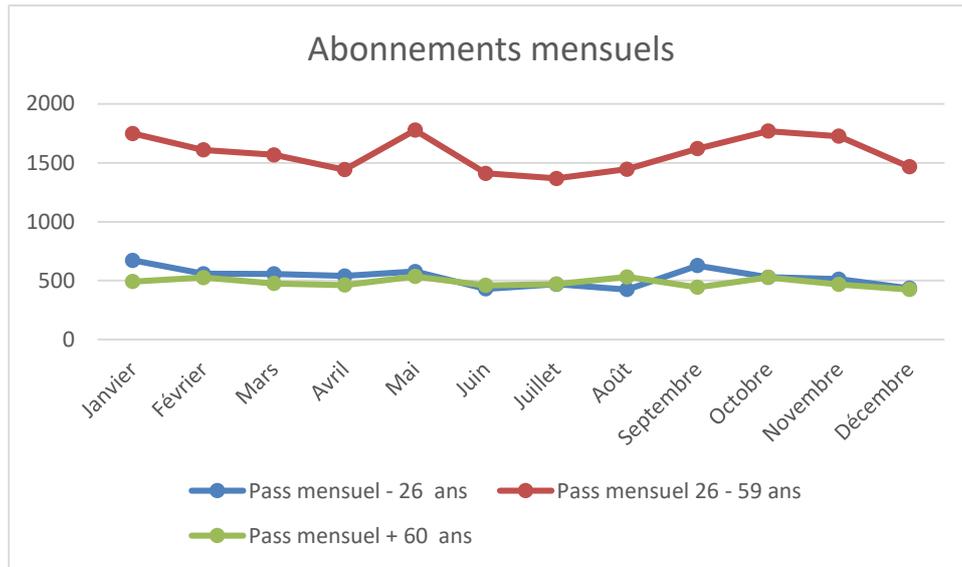
4.1.2 - LES CARNETS DE VOYAGES

En 2023, **11 615 carnets** de 10 voyages ont été vendus contre 12 804 en 2022.



Le chiffre d'affaires généré, également porté par l'augmentation des tarifs, augmente néanmoins de 8%.

4.1.3 - LES ABONNEMENTS



Le nombre d'abonnements 26-59 ans a connu une très forte progression à partir du mois de septembre (nouvelle grille tarifaire). Les ventes des deux autres familles d'abonnements sont restées relativement linéaires, même si le nombre de Pass jeunes est en léger déclin sur le dernier trimestre 2023. Les recettes générées font un bond de 25%.

4.1.4 - LE PACK LIBERTE

Le Pack Liberté permet de voyager sur le réseau de manière illimitée, correspondances comprises.

Le prélèvement se fait en direct et le montant est plafonné permettant ainsi de limiter les dépenses à hauteur du montant d'un Pass Mensuel.

Il est utilisé majoritairement par des clients réguliers qui souhaitent disposer d'un titre ajusté à leur consommation.

Il permet également de s'affranchir de la démarche de recharge de son abonnement.

En 2023, ce sont 126 clients qui ont adhéré à ce titre, ce qui est inférieur à l'année précédente (175 clients).

4.1.5 - LE PASS SCOLAIRE

Le Pass scolaire permet à tous les élèves domiciliés sur le territoire et scolarisés de pouvoir voyager gratuitement sur le réseau de transport. La condition pour bénéficier de ce Pass était que l'élève soit domicilié à plus de 1 kilomètre de son établissement scolaire. Depuis septembre, les conditions d'attribution se sont élargies (Le Pass scolaire permet à tous les élèves domiciliés sur le territoire et scolarisés de pouvoir voyager gratuitement sur le réseau de transport).

En 2023, 6 107 Pass scolaires ont été établis, contre 6 382 l'an dernier, alors même que le nombre de voyages via ce titre a augmenté de 15,27%. Ce constat peut s'expliquer à la fois par les frais de dossier de 20€, qui n'existaient pas les années précédentes et par des possibilités de mobilités élargies. 107 400€ ont ainsi été générés sur le dernier quadrimestre.

4.1.6 - LE PASS LOISIRS +

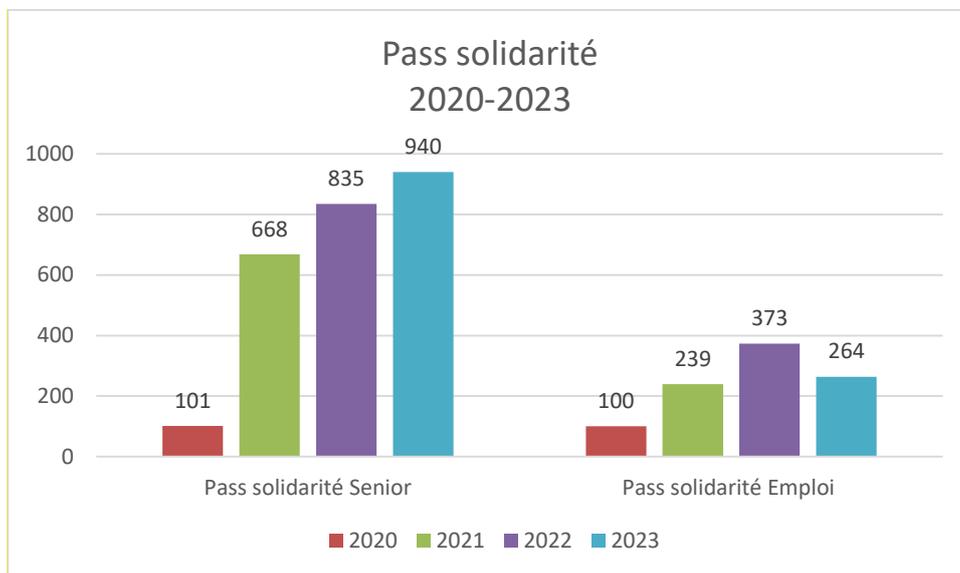
Le Pass Loisirs + permet à tous les élèves scolarisés et résidant dans l'Agglomération Creil Sud Oise de voyager en illimité pendant les week-ends, les vacances scolaires et les jours fériés sur une période d'un an.

Ce produit a été lancé en septembre 2015 avant d'être arrêté en août 2023. Ainsi, seuls 118 Pass loisirs + ont été établis, principalement sur le premier trimestre, contre 922 l'an dernier.

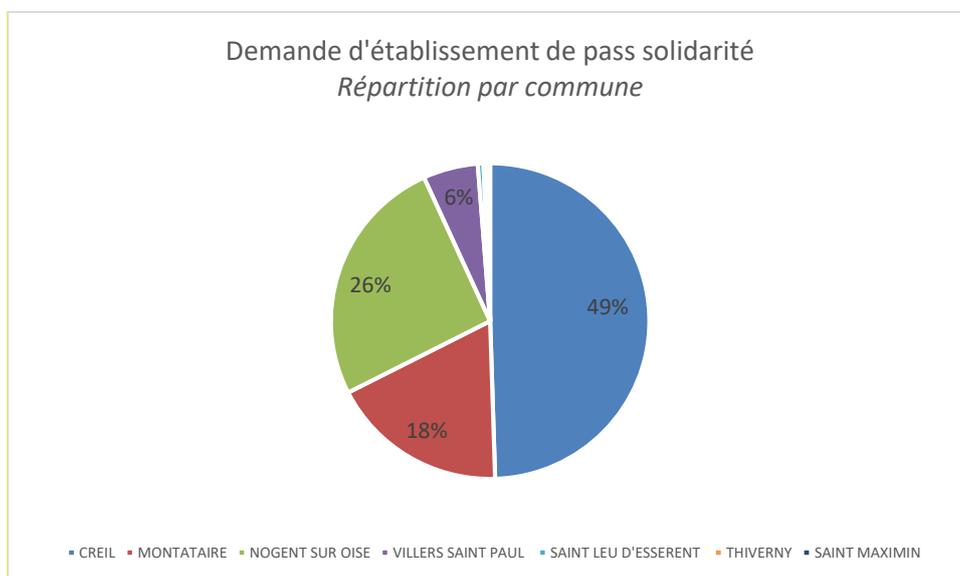
4.1.7 - LES PASS SOLIDARITE

L'ACSO a mis en place une tarification sociale constituée de deux titres de transport :

- Le Pass Solidarité - Emploi, destiné aux demandeurs d'emploi, valable 6 mois, donne droit à 40 voyages par mois.
- Le Pass Solidarité - Senior, destiné aux personnes de plus de 65 ans non imposables, valable 2 ans, donne droit à 40 voyages par mois.



Les demandes d'établissement de Pass solidarité continuent de progresser pour les seniors, en augmentation de 13% par rapport à 2022. La tendance est inverse pour les demandeurs d'emploi, avec une baisse de 29%. L'une des explications peut être la baisse du taux de chômage sur le territoire.



93% des bénéficiaires des Pass Solidarité sont domiciliés dans les villes de Creil,

5 - LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

5.1 - BILAN DE LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE

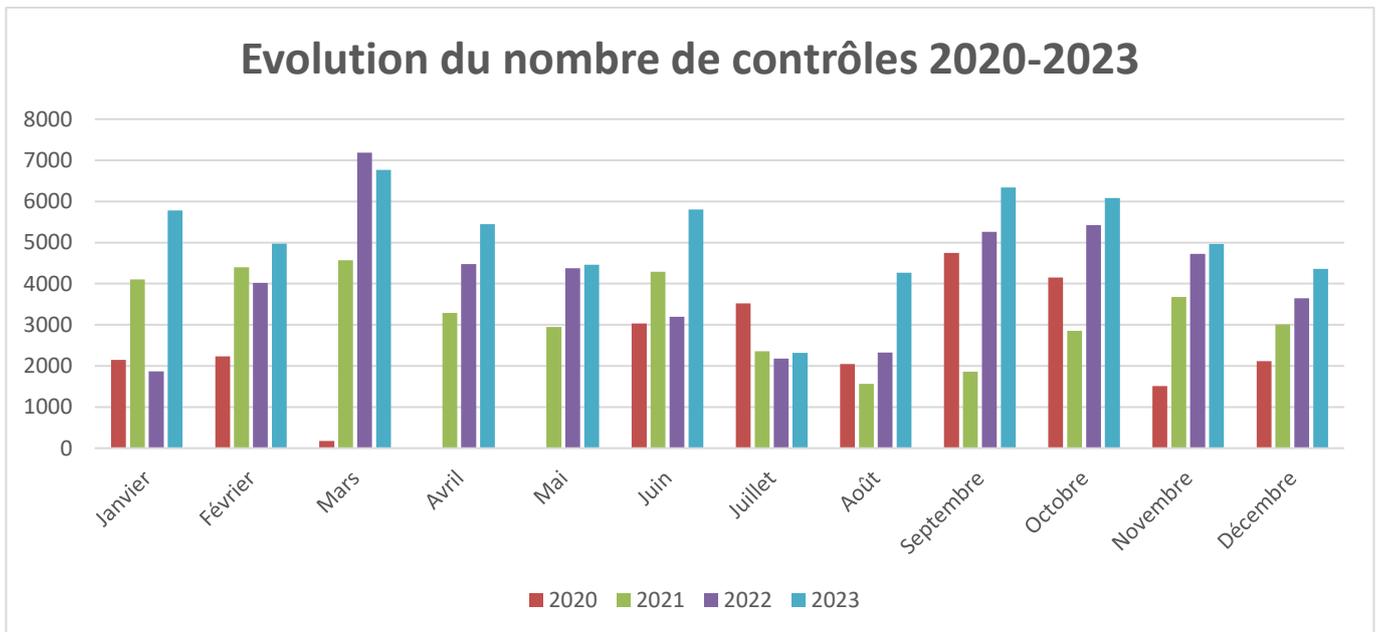
L'année 2023 a été marquée par une stabilisation des effectifs de contrôle avec 4 contrôleurs RD CREIL et 4 contrôleurs SCAT qui sont intervenus 3 jours/semaine sur le réseau.

En 2023, 61 564 personnes ont été contrôlées, en augmentation de 26% par rapport à 2022. Le nombre de personnes verbalisées est logiquement en hausse également de 17% pour s'établir à 6 314. Le taux de contrôle passe ainsi de 1,58% à 1,9%.

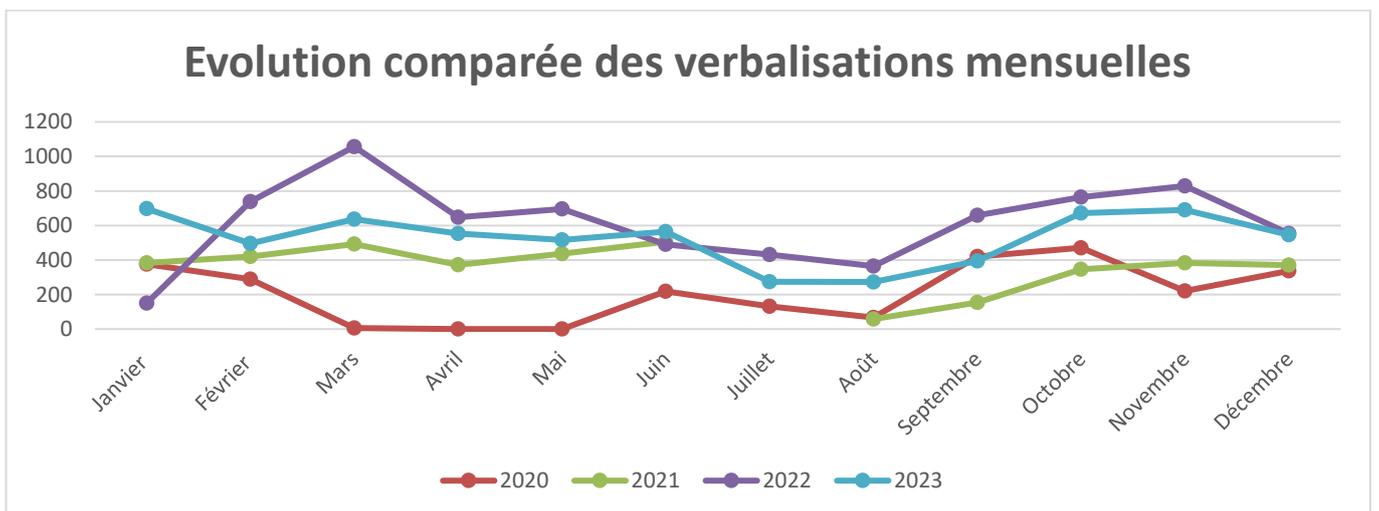
Le taux de fraude diminue également, s'établissant cette année à 10,4% contre 15,12% en 2022

1 856 PV ont été réglés pour un montant de 105 022 € de recettes perçues. Le taux de recouvrement s'établit ainsi à 30,33%, en légère baisse au regard de 2022 (31%).

5.2 - BILAN MENSUEL DES CONTROLES



Les contrôles se sont accentués à partir du mois de septembre et de la mise en place de la nouvelle grille tarifaire.



L'augmentation des contrôles en septembre ne s'est traduite par une augmentation des verbalisations que à compter du mois d'octobre, après une période de clémence de la part des équipes de contrôle.

6 - LA QUALITE DE SERVICE DU RESEAU

Une nouvelle démarche qualité de service a été mise en place depuis septembre 2020 pour placer le client au cœur de la qualité du service du réseau de transports. Celle-ci permet de mesurer à la fois l'information voyageur, la propreté et l'état du matériel ou encore l'attitude commerciale. Chaque critère non-atteint se traduit par une pénalité appliquée au délégataire.

N°	Indicateur	Objectif	2022	2023	Evolution	Actions correctives
1	Information à bord des véhicules	97%	95,2%	99,8%	↗	
2	Disponibilité des équipements à bord des véhicules	97%	99,1%	99,9%	↗	
3	Etat des véhicules	94%	99,2%	99,4%	↗	
4	Attitude commerciale des agents de conduite	97%	97,2%	95,5%	↘	Les principales exigences non tenues concernent la qualité des réponses apportées et la tenue de service (relevées lors des enquêtes clients mystères par notre prestataire TRYOM). Une tenue distincte a été spécifiquement élaborée pour les conducteurs sous contrat à durée déterminée par le directeur fin 2023. Par ailleurs, un programme d'accueil axé sur la sécurité et la qualité pour les nouveaux employés sera mis en place au cours de l'année 2024. Ce programme sera une obligation pour tous les nouveaux embauchés, et vise à assurer une intégration optimale des indicateurs qualités et des consignes de sécurité.
5	Points d'arrêt – Information et état	97%	97,5%	98,6%	↗	
6	Agence commerciale – Information et état	100%	97,6%	82,3%	↘	Des audits internes vont être réalisés de façon plus régulière pour optimiser l'augmentation de ce critère.
7	Agence commerciale – Attitude commerciale	97%	91,2%	92,7%	↗	Les principales exigences non tenues concernent la qualité des réponses apportées et la bonne orientation des voyageurs (relevées lors des enquêtes clients mystères par notre prestataire TRYOM). L'année 2023 a été marquée par l'absence prolongée d'un agent commercial qui n'a pu être remplacé dans l'immédiat. Par la suite, RD Creil a intégré une nouvelle collaboratrice qu'il a fallu former.
8	Situations perturbées	94%	87,7%	96,5%	↗	
9	Ponctualité / régularité	94%	90,3%	84,0%	↘	La dégradation constatée de 6 points s'explique majoritairement par de nombreux aléas de circulation et de nombreuses périodes de travaux impactant très fortement la ponctualité des lignes (ex : travaux Rue de la République à Creil)

10	Taux de contrôle	2.5%	1,6%	1,9%	↗	Malgré la hausse des contrôles (+26%), le nombre de validations quant à lui n'a que très peu augmenté (+4%), pénalisant ainsi le ratio du taux de contrôle. Afin de renforcer ces contrôles, un temps supplémentaire de 15 mn, sur chaque service journalier, a été ajouté. De plus, un renforcement des opérations de contrôle à Saint-Leu d'Esserent et Villers-Saint-Paul a été mis en place, à raison d'une opération par mois en présence de la Police Municipale ainsi que de la Gendarmerie. Afin de renforcer les équipes de contrôle, des interventions en partenariat avec le sous-traitant en charge du contrôle et la Police ont été programmées durant l'année 2023 ce qui a permis de tripler ces opérations de contrôle passant d'une à trois par semaine.
11	Accessibilité du réseau	97%	87,5%	91,7%	↗	Cet indicateur demeure, pour 2023, inférieur à l'objectif contractuel. Néanmoins il faut souligner une progression (+8%) par rapport à l'année précédente. En complément des mesures contradictoires menées avec l'ACSO, RD Creil réalise des contrôles mensuels ce qui favorise la manipulation des rampes par les conducteurs. Cependant elles restent utilisées de manière très ponctuelle. Également les défauts de voirie génèrent des chocs sur les rampes d'accessibilité et entraînent ainsi des dysfonctionnements lors des sorties de rampe.
12	Gestion des réclamations	98%	96,8%	99,3%	↗	
13	Gestion de la location de vélo	92%	94,6%	95,4%	↗	

En 2023, 6 indicateurs sur 13 n'ont pas atteint l'objectif contractuel, contre 7 l'an dernier, qui ont donné lieu à 7 000€ de pénalités.

De manière générale, les résultats se sont améliorés sur la majorité des critères, même si cela n'atteint pas encore complètement les objectifs contractuels.

7 - LES ACTIONS COMMERCIALES

7.1 – CAMPAGNE DE COMMUNICATION ET PROMOTION DU RESEAU

7.1.1 - CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR L'OFFRE ET LES MODIFICATIONS

30 mai et 6 juin 2023 : Stand d'information à la Base Aérienne de Creil



En complément de leur navette de transport interne, qui permet au personnel militaire ou aux personnes se rendant en base d'être transportées depuis la Gare de Creil vers la BA110, le Commandement de la BA110 a sollicité l'ACSO lors du Comité des Partenaires, en novembre 2022, afin de réfléchir à une solution de transport en journée, accessible à toutes personnes qui souhaiteraient se rendre facilement à la base aérienne.

Il a donc été décidé de mettre en place, à titre expérimental, un point d'arrêt en entrée de base permettant aux usagers, via le service de transport à la demande AXO+3, de se rendre de la Base Aérienne vers la gare de Creil, Saint Maximin (Zone commerciale) ou l'hôpital de Creil et inversement.



Cette expérimentation a été un franc succès puisque sur la période de juin à d'été transportées en direction ou en provenance de la BA 110.

Il a été décidé la pérennisation de la desserte.



Début juillet - Communication sur le SISMO 2

Une communication a été faite sur la nouvelle carte Pass Pass et la nouvelle image de marque de OISE MOBILITE dans le cadre du SISMO 2.

Par voie d'affichage dans les bus, aux points d'arrêts, en agence commerciale, sur les réseaux sociaux, l'ensemble des visuels ci-dessous ont été mis en avant afin d'informer les usagers en complément des courriers personnalisés que OISE MOBILITE a envoyé au domicile des abonnés avec leur nouvelle carte Pass Pass.

Aussi, tous les véhicules ont été habillés aux nouvelles couleurs de la marque.



Juillet : Horaires d'été et rentrée de septembre



Comme chaque année, tous les supports d'informations voyageurs ont été modifiés pour la période estivale avec le passage des horaires en offre d'été, du 1^{er} juillet au 27 août et pour la rentrée scolaire.

Pour cette dernière, contrairement aux années passées, il n'y a pas eu de communication sur le Pass Scolaire en juin en raison du passage au SISMO 2 et en raison de l'évolution de la grille tarifaire qui rendait le Pass Scolaire « Annuel » et « payant » puisque des frais d'inscription de 20€ sont désormais appliqués.



La principale nouveauté de ce titre de transport scolaire est sa période de validité du 1^{er} septembre au 31 août en illimité toutes périodes confondues.

Cette communication n'a donc pas été relayée par les établissements scolaires comme RD Creil le fait habituellement.

Néanmoins, une communication a été faite par voie d'affichage dans les bus, en agence et aussi sur la page Facebook AXO.

Les inscriptions ont été ouvertes en ligne ou en direct en agence à partir du 10 juillet.



Avec les modifications d'offres prévues pour la rentrée de Septembre ainsi qu'également la nouvelle charte graphique de OISE MOBILITE, l'ensemble des supports d'informations voyageurs a été mis à jour, comme la cartographie, les thermomètres de ligne, les fiches horaires des lignes régulières, scolaires ou encore de transport à la demande (actualisation des textes et de la cartographie).

Le Guide bus a été actualisé et renommé « Guide AXO ». Il reprend des informations commerciales générales et évoque dans les grandes lignes les autres services de mobilités comme le Transport à la Demande avec AXO+ et le service de location de Vélo.

27 septembre 2023 : Présentation du service AXO+3 au Clos du Nid

Conjointement avec RD CREIL, une présentation a été faite à l'ensemble du personnel du Clos du Nid, directeur, encadrants et référents accompagnés des résidents, sur le fonctionnement du service AXO+3 dans le cadre de la mise en place à titre expérimental d'un nouvel arrêt aux portes de l'Esat.

Parce que la mobilité peut être un frein à l'autonomie des personnes en situation de handicap, l'accompagnement de ces personnes a paru très important afin de proposer un quotidien plus serein dans les démarches personnelles de déplacements de ces résidents.



7.1.2 - ACTIONS /ÉVÉNEMENTS

7 et 8 mars 2023 : Essai de VAE à la Maison Creilloise des Associations

Afin de permettre à leurs bénéficiaires de découvrir le service de location de vélo et d'essayer des VAE AXO sans se déplacer jusqu'au Relais, la Maison Creilloise des Associations a sollicité l'ACSO afin de venir à la rencontre des personnes qui pourraient être intéressées par ce mode de déplacement doux et alternatifs à la voiture ou au transport en commun.



3 avril 2023 : Baisse des tarifs de location des Vélo AXO



La location des VAE ne prenant pas l'élan attendu, différentes réflexions ont été menées afin d'identifier quels pourraient être les freins à la location.

Parmi les pistes évoquées, le sujet de la tarification a soulevé des interrogations amenant à réfléchir sur une nouvelle grille tarifaire plus attractive et accessible à tous.

L'affiche ci-contre mettant en avant les bénéfices de l'utilisation des VAE AXO tant sur le plan physique et économique. Elle a été largement diffusée car affichée dans les bus, en agence, et dans de nombreux commerces des 11 communes de l'ACSO.

5 et 6 avril 2023 : Forum de l'Emploi



Comme chaque année, des représentants du service Mobilités et du réseau de transport AXO ont participé au Forum de l'Emploi organisé à la Faïencerie de Creil dans le but de promouvoir les services de mobilité et d'orienter les visiteurs sur les moyens qui s'offrent à eux en termes de déplacement dans le cadre de leur recherche d'emploi.

Une mise en avant du titre de transport « Pass Solidarité EMPLOI » qui permet aux personnes en recherche d'emploi de bénéficier de 40 voyages gratuits par mois pendant 6 mois (*sous conditions*) a été réalisée.



Mai à Vélo



L'analyse des statistiques de l'activité VAE montre que l'effet saisonnier impacte le développement du service.

En effet, mai et septembre sont les mois sur lesquels ont été enregistrées le plus de locations.

Ceci étant, comme l'an passé, l'opération « Mai à Vélo » a été renouvelée en offrant la possibilité de louer les VAE gratuitement pendant 1h sur des jours et créneaux spécifiques.

Le but est de faire découvrir tous les bénéfices du service et surtout le vélo AXO.

Cette action est dorénavant inscrite dans la durée car il est possible de faire des essais sous les mêmes conditions tous les mercredis et samedis.

16 mai 2023 : Salon de la Seconde Jeunesse – Château des Rochers



Les participants ont pu découvrir au sein de ce salon les dernières tendances en matière de santé, de bien-être, de loisirs et de technologies adaptées à leur âge.

L'objectif de ce salon était également de renforcer les liens sociaux et de lutter contre l'isolement des futurs retraités et des retraités « confirmés » en leur offrant la possibilité de se rencontrer et de participer à des activités qui enrichissent leur vie.

Pour certains, la présentation du service de transports AXO a été essentielle car limités dans leur déplacement ou dans l'utilisation de leur voiture, ils ont pu découvrir que les transports en commun étaient facilement accessibles et gratuits avec le Pass Solidarité SENIOR leur offrant la possibilité de se déplacer gratuitement avec 40 voyages par mois pendant 2 ans.

Certains retraités actifs ont également apprécié de pouvoir essayer les vélos à assistance électrique !



2 juin 2023 : Journée Mondiale du Vélo.



Lors de la journée mondiale du vélo, le service mobilité de l'ACSO ainsi que les agents de l'AU5V se sont rendus disponibles sur le parvis de la gare de Creil pour informer et renseigner sur le service tout en proposant des essais de VAE ainsi qu'un accompagnement à la souscription pour les usagers intéressés.



15 juin 2023 : Femmes vers l'Emploi



La mobilité étant parfois un frein dans les démarches de recherche d'emploi, la Cité de l'Emploi a sollicité l'ACSO pour participer au forum « Femmes vers l'Emploi » afin de renseigner, orienter les femmes pour qui, se déplacer en transport en commun pouvait générer de la peur, de l'appréhension, face à la méconnaissance des différents services de mobilités aussi bien en bus qu'en transport à la demande ou encore en vélo.

Cela a été l'occasion de mettre en avant le titre de transport « Pass Solidarité EMPLOI » qui permet aux personnes en recherche d'emploi de bénéficier de 40 voyages gratuits par mois pendant 6 mois (sous conditions).



conditions).

Du 21 au 24 Septembre : Le Festival Mosaïque

En partenariat avec la Faïencerie, l'ACSO et son délégataire ont proposé des parcours gratuits pour aller de spectacle en spectacle sur les différents lieux du territoire.



Du 16 au 20 Octobre 2023 : Challenge Ecomobilité scolaire

Avec le succès rencontré chaque année, l'ACSO, RD CREIL et AU5V ont décidé de renouveler leur partenariat pour l'organisation et l'animation de la nouvelle saison du Challenge Ecomobilité scolaire.

A cette occasion, RD CREIL a édité une nouvelle version du jeu AXO pour créer du lien avec les éditions de ces deux dernières années. L'association AU5V a mis en place des ateliers mécaniques et des ateliers de sensibilisation avec différentes thématiques (sécurité à pied, sécurité à vélo, enjeux de l'écomobilité, réchauffement climatique) et le service environnement de l'ACSO a effectué des animations dans les classes.

152 classes ont participé à cette édition.



Décembre 2023 : Bus de Noël

A l'approche des fêtes de Noël, l'ACSO a souhaité renouveler, avec RD CREIL, le bel événement solidaire qu'est le « Bus de Noël » afin de remettre des jouets au profit de familles en situation de précarité et résidant sur le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise.

Le bus de Noël a collecté des jouets neufs ou en bon état auprès de 5 écoles élémentaires de l'agglomération.

Il était également possible pour le grand public de participer grâce au point de collecte de l'agence commerciale AXO.

Les jouets collectés ont été remis à l'association locale Vacances & Familles et au CCAS de Nogent-Sur-Oise qui se sont ensuite chargés de les redistribuer lors de diverses animations au sein de leurs structures (Arbre de Noël, goûter de Noël).

Pour mettre en avant cet événement, RD CREIL a créé une livrée spéciale « Bus de Noël » sur 1 bus qui a circulé tout le mois de décembre sur l'ensemble des lignes régulières.

Une communication a été diffusée aux parents d'élèves des établissements partenaires, dans les bus, à l'agence commerciale AXO et sur la page Facebook AXO ainsi que sur les réseaux sociaux.



AXO
Publié par RD Creil RD Creil - 28 novembre à 15:47

- Participez au BUS DE NOËL du 28 Novembre au 8 Décembre !
- Déposez à l'agence commerciale AXO des jouets neufs ou en bon état que vous n'utilisez plus
- Ils pourront rendre heureux des enfants qui en ont besoin !
- Vos dons seront redistribués aux partenaires de l'événement, le CCAS de Nogent-Sur-Oise et l'association Vacances et Familles.

! Merci d'avance à tous pour votre générosité !
Ville de Nogent sur Oise - officiel - CCAS de Nogent
Vacances et Familles
Agglomération Creil Sud Oise





8 - ELEMENTS FINANCIERS

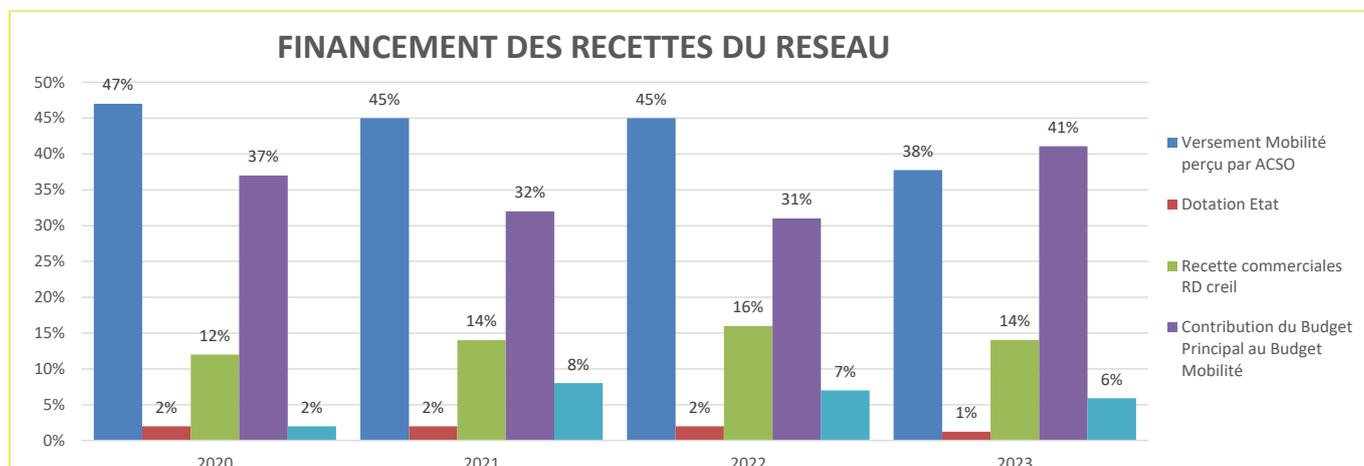
	2022	2023	Variation %2022
Budget Transport - Recettes de fonctionnement	9 220 164,00 €	11 234 464,68 €	21,85%
Versement Mobilités perçu	4 236 708,00 €	4 494 012,78 €	6,07%
Contribution du budget principal au budget transport	2 850 341,00 €	4 891 151,00 €	71,60%
Dotation Etat	145 958,00 €	239 660,00 €	64,20%
Subventions SMTCO	634 594,00 €	702 208,00 €	10,65%
Autres Région, RD Creil	1 117 313,00 €	639 450,90 €	-42,77%
Opération d'ordre	235 251,00 €	267 982,00 €	13,91%
Budget Transport - Dépenses de fonctionnement	9 220 164,00 €	10 775 318,81 €	16,87%
Montant de contribution forfaitaire ou subvention forfaitaire versée par l'ACSO au délégataire	7 828 991,00 €	9 445 858,79 €	20,65%
Montant des compensations tarifs sociaux	493 305,00 €	404 520,41 €	-18,00%
Montants consacrés à la maintenance et au remplacement des mobiliers urbains (6156-61558-61551)	3 208,00 €	50 350,70 €	1469,54%
Autres dépenses (classes citoyenneté, SEGPA, remboursement VT...)	307 329,00 €	222 688,91 €	-27,54%
Opération d'ordre (amortissements, cession...)	587 332,00 €	651 900,00 €	10,99%
Solde d'exécution	- €	459 145,87 €	

En 2023, le budget Transport a augmenté de 16.87%, ce qui s'explique par l'augmentation de la contribution forfaitaire d'équilibre (CFE) versée à RD Creil, en lien avec la hausse des charges liée notamment au carburant.

En conséquence, la contribution du budget Principal au budget Mobilités a connu une hausse importante de 71%. Le versement mobilités (VM) perçu par l'ACSO a connu une hausse de +6% en 2023.

8.1 - TAUX DE RECETTES/DEPENSES (R/D)

La couverture des dépenses d'exploitation par les recettes commerciales s'élève en 2023 à 14%, en baisse de deux points par rapport à 2022, malgré la tendance à la hausse constatée cette année. L'augmentation des charges reste largement compensée par la contribution d'équilibre du budget principal, en hausse de dix points.



8.2 - RATIOS D'EXPLOITATION

Le coût assumé par l'ACSO pour le réseau en 2023, rapporté au nombre de voyages (validations) constatés sur le réseau, est de **2.93€**, largement supérieur à 2022 (2.50€) mais supérieur à 2019 (2,18€).

De manière plus globale, le coût de fonctionnement total du réseau AXO, rapporté à l'offre kilométrique, a baissé en 2023, à **5.77€**. Le coût par voyage ressort à 3,34€ contre 2,95€ en 2022.

Enfin, les recettes commerciales par voyage sont logiquement en augmentation par rapport à 2022 (**0,52€** contre 0.46€).

9 - LE SERVICE MOBILITES

9.1. - LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Au cours de l'année 2023, le service Mobilités a organisé :

- ❖ 8 Commissions Mobilités,
- ❖ 1 Commission Accessibilité,
- ❖ 1 Comité des partenaires,
- ❖ 1 Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

Cela correspond à 42 rapports examinés par les élus, contre 28 l'an dernier.

9.2 - LES SUBVENTIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS COLLECTIFS DE L'OISE (SMTCO)

En 2023, le Conseil Syndical du SMTCO a voté la participation financière aux opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Coût de l'opération	Participation du SMTCO	
		Taux	Montant
Amélioration de la desserte du territoire par les lignes régulières du réseau AXO	1 000 000 €	50%	500 000 €
Création de la ligne régulière : Ligne F.	165 000 €	50%	82 500 €
AXO+ - Amélioration du transport à la demande	350 000 €	50%	175 000 €
Service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE)	10 000 €	50%	5 000 €
Total Fonctionnement	762 500 €		
Acquisition de 4 bus standards B100	1 200 000 €	40%	480 000 €
Total Investissement	480 000 €		

Les subventions de fonctionnement représentent un montant de 762.500€, en augmentation de 8% par rapport à 2022.

9.3 - LES PRINCIPAUX DOSSIERS PILOTES 2023

9.3.1 – DEPLOIEMENT DU SISMO2

Le déploiement du SISMO2 et des nouveaux équipements billettiques (valideurs, pupitres) et d'informations voyageurs (en embarqué et aux points d'arrêts) a été opéré par le SMTCO et son partenaire en juillet 2023. L'ensemble des équipes ont été mobilisées afin de stabiliser le système et assurer une pleine fonctionnalité sans dysfonctionnements à compter du mois d'octobre.

9.3.2 - RENOUELEMENT DU PARC DE VEHICULE

L'ACSO a choisi d'expérimenter la motorisation fonctionnant à base de biocarburant B100. Quatre véhicules ont été commandés en 2023 et seront livrés au cours du premier semestre 2024.

9.3.3 - AMENAGEMENT DE POINTS D'ARRETS

En 2023, les arrêts Valmy, Simone Veil et Commune de Paris à Saint-Maximin ont été rendus accessibles aux PMR grâce à des aménagements de quais. Les travaux de pérennisation des arrêts Gournay, Verdun et Les Côteaux sur les communes de Creil et Nogent-sur-Oise se sont achevés en avril 2023.

9.3.4 - DIAGNOSTIC EN ROULANT

Dans le but d'améliorer la qualité du service et la vitesse commerciale du réseau, un diagnostic en roulant a été réalisé par le service pour identifier les points durs sur la voirie.

Des premiers aménagements ont été prévus sur le terre-plein de la rue Gambetta à Nogent-sur-Oise, l'angle de la fin de la piste cyclable sur le Pont Royal et l'intersection rue des Usines/Gournay à Creil.

9.3.5 - REVISION DE LA GAMME TARIFAIRE

Afin de tenir compte de l'augmentation très forte des charges de fonctionnement, une nouvelle grille tarifaire a été mise en place en septembre 2023 :

Grille tarifaire avant le 01/09/2023

Titre		Prix
Billet unitaire	Tout public	1€
Pass Mensuel	Moins de 26 ans	7 €
	De 26ans à 59 ans	16 €
	Plus de 60 ans	10 €
Pack liberté	Moins de 26 ans	0,35€ / trajet plafond 7€*
	De 26ans à 59 ans	0,54€ / trajet plafond 16€*
	Plus de 60 ans	0,50€ / trajet plafond 10€*
Carnet	10 voyages	6 €
Pass loisir +	Nombre de voyages illimité en PERIODE NON SCOLAIRE 1 année scolaire	28€

Grille tarifaire au 01/09/2023

Titre		Prix
Billet unitaire	Tout public	1,30 €
Pass Mensuel	Moins de 26 ans	10 €
	De 26ans à 59 ans	20 €
	Plus de 60 ans	15 €
Pack liberté	Moins de 26 ans	0,50€ / trajet plafond 10€*
	De 26ans à 59 ans	1€ / trajet plafond 20€*
	Plus de 60 ans	0,75€ / trajet plafond 15€*
Carnet	10 voyages	10 €
Pass loisir +	Nombre de voyages illimité en PERIODE NON SCOLAIRE 1 année scolaire	supprimé

9.3.6 – MODIFICATION DE L'OFFRE DE TRANSPORT

Afin de procéder à des économies de fonctionnement, l'offre kilométrique a été réduite de 4% :

- Réduction de l'offre estivale et du samedi ;
- Suppression d'une course le soir sur les lignes régulières ;
- Augmentation de la fréquence de passage sur les lignes moins fréquentées E et F.

En parallèle, une démarche a été lancée afin d'établir un diagnostic de l'effi proposer le cas échéant une révision de l'offre proposée.

9.3.7 - CREATION DE NOUVELLES DESSERTES

Trois nouveaux sites se sont vu desservir par les lignes AXO+1 et AXO+2 : le Clos du Nid (Cramoisy), la Recyclerie (Villers-Saint-Paul) et la Base militaire 110 (Creil). Les premiers chiffres démontrent que ceux-ci répondent effectivement à une demande.

9.3.8 - CHALLENGE ECOMOBILITE SCOLAIRE

En 2023, l'ACSO a renouvelé sa participation au challenge en étant le relais et le soutien du challenge écomobilité scolaire. L'ACSO a eu pour rôle de communiquer et de mobiliser les écoles du territoire.

Dans un premier temps l'ACSO a sollicité par mail et par téléphone l'ensemble des établissements, a réalisé la distribution des supports de communication dans chaque classe et leur a proposé une animation sur le thème de la mobilité.

Pour l'édition 2023, 184 classes réparties dans 26 écoles ont participé, soit 3.637 élèves (soit près du triple de l'édition 2021), avec 10 classes lauréates dont 5 classes lauréates au niveau régional.

Ce Challenge nous permet de mobiliser et de toucher les écoles, les parents d'élèves et toute la famille (soit environ 15% des habitants de l'agglomération).

9.3.9 - INFRASTRUCTURES ET ETUDES AMENAGEMENTS CYCLABLES

SAS vélo et Cédez le passage cycliste à droite

12 carrefours à feux de Creil avec des SAS vélos et des « cédez passage vélo » à droite ont été aménagés afin de sécuriser la place du cycliste sur la chaussée par la gestion des carrefours à feux pour une co-visibilité des modes de déplacement.

Lancement de l'Etude aménagement cyclable Rue Georges Stephenson

Afin d'assurer la continuité cyclable reliant la voie verte de Nogent-Sur-Oise à la Gare de Creil via la Rue Georges Stephenson, une étude d'aménagement a été menée en 2023. Les travaux de ce nouvel aménagement sont programmés pour 2024.

Aménagements cyclables à Villers-Saint-Paul

Les travaux d'aménagements cyclables ont été lancés afin de créer une continuité cyclable à Villers-Saint-Paul. Ce travail a été réalisé en lien avec le service technique de la commune.

Aménagement des Berges de l'Oise : Finalisation de l'Etude de faisabilité

L'agglomération souhaite remettre au cœur du territoire sa rivière principale par une mise en valeur de ses berges sur la partie sud, entre Saint-Leu d'Esserent et le futur quartier Ec'eau Port de Creil.

Sur les 9 kilomètres environ du linéaire, le but de cette étude est de créer une liaison active (vélo et piéton) qui relie Creil, Montataire et Saint-Leu d'Esserent.

Aménagement cyclable Route de Saint-Leu

L'Etude de faisabilité porte sur le réaménagement de la route de Saint-Leu qui assure la connexion entre Thiverny et Montataire via la RD200.

En effet, la configuration de la voirie existante ne permet pas aux piétons de circuler et les cycles sont contraints de se mêler à la circulation automobile et notamment sur ce site.

Ce projet de réaménagement de voirie est inclus dans une réflexion plus large sur le déplacement en modes actifs comprenant notamment la connexion entre la rue Dheisheh à Montataire d'une part, et le début de l'aménagement existant pour les cycles à Thiverny, d'autre part.

Déploiement de stationnements vélos (Arceaux et VéloBox)

Dans le cadre de l'exercice de la compétence mobilité, en particulier de sa volonté de développer les modes doux, l'ACSO a commencé le déploiement des équipements de stationnement dédiés aux cycles en 2022.

En 2023, l'objectif est de poursuivre ces actions et de pouvoir s'appuyer sur les communes qui connaissent précisément les besoins de leurs habitants, en fournissant le même type de mobilier urbain qui a été installé directement par les services techniques de celles-ci. L'ACSO a contacté chacune des communes non encore pourvues. L'ACSO a reçu une première demande de fourniture d'arceaux de la commune de Saint-Maximin.

L'agglomération souhaite également mettre en place dans deux communes du territoire deux VéloBox de 10 places.

9.3.10 – CONTRIBUTION AUX PROJETS URBAINS

Le service Mobilités a lancé l'étude visant à la création d'un Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) à Creil et a attribué le marché au bureau d'études INDDIGO.

Cette étude s'inscrit dans le cadre élargi du projet d'aménagement Gare Cœur d'Agglo.

Le diagnostic a été adopté au printemps 2023 avant que l'étude ne soit mise en suspens.

9.3.11 – DEPLOIEMENT DU SIIRVE

Les obligations réglementaires concernant la mobilité électrique (notamment la Loi d'Orientation des Mobilités dite loi LOM) ont poussé l'ACSO à se saisir du dossier des bornes de recharges.

Le Schéma Intercommunal des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SIIRVE) est un document qui permet l'établissement d'une stratégie d'implantation à échelle intercommunale. L'EPCI a en effet identifié de nombreux enjeux liés à cette nouvelle mobilité et souhaite associer les communes pour formuler les réponses adéquates.

Un premier recensement des IRVE sera effectué début 2024 sur le territoire. Les 200 points de charge déjà identifiés, majoritairement d'initiatives privées, seront ensuite complétés par les points de charge sur les parkings publics des communes et de l'agglomération, avec l'objectif d'offrir un maillage complet aux administrés du territoire mais aussi de pourvoir suffisamment en points de charge les zones à forte densité d'habitation.

Il s'agit ainsi de répondre aux besoins de recharge sur l'ensemble du territoire en portant une attention accrue aux demandes simultanées de bornes sur un même lieu.

9.3.12 – LOGISTIQUE URBAINE

Une réflexion commune sur les tenants et aboutissants de la logistique urbaine permettra une identification des enjeux et la proposition de solutions efficaces.

L'agglomération fait face à de nombreux problèmes de congestion dans les centres villes et l'ensemble des communes partagent les mêmes problématiques de stationnement.

La logistique urbaine permettra d'aborder ces sujets et d'y apporter des solutions plus vertueuses du dernier kilomètre, en étudiant la possibilité d'imprimer en 3D des pièces encore en portant une réflexion sur le stationnement des véhicules au sein de l'agglomération.

Pour parfaire cette réflexion, une étude sera lancée fin 2024.

10 - CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2024

Malgré la réduction de l'offre de 4% et la révision de la gamme tarifaire opérées en septembre 2023, la croissance du nombre d'utilisateurs du réseau se poursuit (+3%). Néanmoins, un point de vigilance doit être porté sur certaines lignes régulières (notamment la B) qui voient leur fréquentation se réduire. Les lignes AXO+ sont également en nette augmentation et les nouvelles dessertes mises en place cette année devraient renforcer l'attractivité du service.

Les recettes commerciales sont logiquement en hausse de 3% ; celles-ci devraient être plus importantes en 2024 lorsque les effets tarifaires auront joué leur rôle.

Autres points positifs : les actes d'incivilité continuent de se réduire et le taux de fraude s'approche désormais des 10%, contre 35% il y a quatre ans, porté par une politique de contrôle plus forte de la part du délégataire. Ce dernier doit en revanche s'astreindre à une attention plus forte vis-à-vis de la politique qualité de l'entreprise ; **un critère sur deux n'atteint pas ses objectifs contractuels, ce qui n'est pas acceptable en l'état.**

La consommation moyenne des véhicules AXO continue de se réduire, malgré un âge moyen du parc en hausse. Le choix de la motorisation B100 est un pas important pour l'ACSO et les conclusions de l'expérimentation, connues fin 2024, confirmeront ou non ce choix qui s'inscrira dans une stratégie pluriannuelle.

Même si les recettes commerciales, à l'image des validations, sont en nette augmentation, elles continuent à couvrir seulement 14% des dépenses de fonctionnement. Si l'augmentation des recettes du Versement Mobilités est satisfaisante, celui-ci continue de financer moins de 50% des coûts, dans un contexte particulièrement inflationniste notamment pour ce qui concerne les dépenses liées à l'énergie. Aussi, l'un des objectifs de 2024 sera de consolider l'équilibre financier du contrat de délégation de service public.

Le nombre de locations de vélos AXO, dont le service a été lancé en 2021, a également augmenté, en lien notamment avec les réductions tarifaires et la possibilité pour les actifs et étudiants extérieurs au territoire d'y accéder.

Le contrat de DSP s'achèvera en 2026. Dès l'année prochaine, une étude visant à établir un diagnostic des services de mobilités et analyser les modes de gestion potentielles sera lancée.

LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2023 (évolution sur un an)

- **1.648.074 kms** parcourus (=)
- L'âge moyen du parc s'établit à **9,2 ans**
- **3.224.019** déplacements sur l'ensemble du réseau (+3%)
- **29 212** voyages sur les services de Transport à la Demande (+58%)
- **6.107** abonnements scolaires (-4%)
- **1.632** habitants ont bénéficié d'un Pass solidarité (+32%)
- **1.671.506 €** de recettes commerciales (+15 %)
- **61.564** personnes contrôlées (+26%)
- **6.314** Procès-verbaux dressés (-14%)
- **74** d'actes d'incivilités recensés (-10%)
- **111** contrats de location VAE AXO